سُورَةُ الحَجِّ

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

22 - SOURATE DU PÈLERINAGE

75 versets

Révélée à Médine, à l'exception des versets 50, 51, 52, et 53

révélés entre la Mecque et Médine

Révelée à la suite de la sourate de la lumière

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱتَّقُواْ رَبَّكُمْۚ إِنَّ زَلْزَلَةَ ٱلسَّاعَةِ شَىْءٌ عَظِيمٌ (١) يَوْمَ
تَرَوْنَهَا تَذْهَلُ كُلُّ مُرْضِعَةٍ عَمَّآ أَرْضَعَتْ وَتَضَعُ كُلُّ ذَاتِ حَمْلٍ
حَمْلَهَا وَتَرَى ٱلنَّاسَ سُكَٰرَىٰ وَمَا هُم بِسُكَٰرَىٰ وَلَٰكِنَّ عَذَابَ ٱللَّهِ شَدِيدٌ
(٢)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

yâ̂’ayyuha-n-nâsu-t-taqû rabbakum ’inna zalzalata-s-sâ‘ati šay’un ‘aẓîmun (1) yawma tarawnahâ tad̠halu kullu murḍi‘atin ‘ammâ̂ ’arḍa‘at wa taḍa‘u kullu d̠âti ḥamlin ḥamlahâ wa tarâ-n-nâsa sukârâ wamâ hum bisukârâ wa lâkinna ‘ad̠aba-L-Lâhi šadîdun (2).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Hommes! craignez votre Seigneur. La secousse de l'Heure dernière sera terrifiante. (1) Le jour où elle se produira, la mère s'arrêtera d'allaiter son enfant, la femme enceinte avortera, les hommes donneront l'impression d'être ivres. Le châtiment d'Allah sera terrible. (2).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de Le craindre en leur disant qu'il y aura tant d'affres au jour de la résurrection; et que le tremblement sera une chose énorme.

La question qui se pose est la suivante: Ce tremblement aura-t-il lieu après la résurrection des hommes de leurs tombes et leur rasemblement, ou bien avant cela considérant que grâce à ce tremblement ils sortiront de leurs tombeaux, tout comme Dieu a dit: «**Lorsque la terre entrera dans sa dernière convulsion, et mettra à nu ses entrailles**» [Coran XCIX, 1-2] et: «**Et que la terre et les montagnes seront soulevées et pulvérisées en un clin d'œil. Ce jour-là, l'évènement accomplira**» [Coran LXIX, 14-15].

Certains ont dit que ce tremblement se produira juste à la fin de ce bas monde et ce sera l'annonce de l'Heure. Et Amer Al-Cha'bi de préciser que ceci aura lieu dans le bas monde avant la résurrection.

Ibn Jarir rapporte d'après Abou Houraira, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Achevant la création des cieux et de la terre, Dieu créa la trompette et la confia à Israfil qui mit ses lèvres dessus fixant ses yeux vers le Trône et attendant l'ordre divin pour y souffler». Abou Houraira demanda: «Ô Messager de Dieu, qu'est-ce la trompette?» - C'est une corne, répondit-il. Et Abou Houraira de reprendre: «Comment elle est?». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- répliqua: «C'est une grande corne où on y soufflera trois fois: Le premier sera le souffle de la grande frayeur, le deuxième du foudroiement et le troisième où les hommes se tiendront debout devant le Seigneur des mondes.*

«Dieu ordonnera à Israfil de souffler dans la trompette la première fois et voilà que les habitants des cieux et de la terre seront pris de terreur à l'exception de ceux que Dieu voudra en épargner. Israfel sera ordonné d'allonger ce souffle sans se lasser. Tel est le sens des dires de Dieu: «**Ceux-là n'ont qu'à attendre un seul cri qui ne sera pas répété**» [Coran XXXVIII, 15]. *Alors les montagnes seront pulvérisées et réduites en*

poussière et la terre tremblera sur ses bases. Dieu a dit à cet égard: **«Le jour où une secousse agitera la terre, suivie d'une autre secousse. Je jure que, ce jour-là, les cœurs des hommes seront tremblants de peur»** [Coran LXXIX, 6-8]. *La terre sera telle un bateau poussé par les flots qui feront chanceler les passagers, ou telle une lanterne accrochée au Trône dont les âmes la feront penduler. Ce jour-là les hommes s'étendront sur la surface de la terre, la femme oubliera son nourrisson, les enceintes avorteront, les têtes des jeunes hommes blanchiront. Les démons fuiront ce jour, comme volant dans l'air, pour gagner d'autres régions mais les anges les affronteront en frappant leurs visages, et les démons y reviendront. Les hommes se détourneront en appelant les uns les autres comme Dieu a dit:* **«... Le jour où les hommes s'interpelleront les uns les autres. Le jour où vous reculerez en déroute, où vous ne trouverez nul appui contre Allah. Celui qu'Allah égare ne saurait trouver d'autre guide»** [Coran XL, 32-33].

«Etant dans cet état, la terre se fendra d'un bout à l'autre et les hommes verront un phénomène grandiose. Ils seront alors pris par une grande affliction dont Dieu seul connait son intensité, puis ils regarderont vers le ciel qui sera semblable à du métal fondu, les soleil et la lune seront éclipsés, les étoiles éparpillées puis tout disparaîtra. En ce jour-là les morts ne connaîtront rien de tout cela».

«Abou Houraira demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Quels seront ceux dont Dieu a exceptés quand Il a dit: **«Au jour où la trompette retentira, tout ce qui peuple les cieux et la terre tremblera d'effroi. Allah exceptera qui Il voudra»** [Coran XXVII, 87] *Il répondit: «Ce sont les martyrs, car la frayeur ne s'emparera que des vivants: quant aux premiers ils sont déjà vivants et seront pourvus de biens auprès de leur Seigneur. Il leur a épargnés les affres de ce jour-là et les a rassurés. Le châtiment en ce jour-là ne sera envoyé qu'aux pères des hommes, Dieu l'a mentionné en disant:* **«Hommes! craignez votre Seigneur. La secousse de l'Heure dernière sera terrifiante. Le jour où elle se produira, la mère s'arrêtera d'allaiter son enfant, la femme enceinte avortera, les hommes donneront l'impression d'être ivres. Le châtiment d'Allah sera terrible»** ***(-Rapporté par Tabarani, Ibn Jarir, Ibn Abi Hatem et d'autres)***[1].

---

(1) أورد الإمام ابن جرير في حديث الصور عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «إن الله لما

Le hadith sus-mentionné montre que le tremblement se produira avant l'Heure. D'autres ont répondu que ce qui se produira en ce jour-là ne sera qu'une terreur, de frayeur et de secousses qui auront lieu après la résurrection des morts, et ont cité à l'appui les hadiths suivants:

- En interprétant les versets précités, Boukhari rapporte d'après Abou Sa'id Al-Khodri que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour du jugement dernier, Dieu Très-Haut interpellera Adam: «O Adam!» - Me voici à Tes ordres ô Seigneur, répondra-t-il. Alors une voix fera entendre ces propos: «Le Seigneur t'ordonne de choisir dans*

فرغ من خلق السماوات والأرض، خلق الصور فأعطاه إسرافيل، فهو واضعه على فيه شاخص ببصره إلى العرش، ينتظر متى يؤمر، قال أبو هريرة: يا رسول الله! وما الصور؟ قال: «قرن» قال: فكيف هو؟ قال: «قرن عظيم ينفخ فيه ثلاث نفخات: الأولى نفخة الفزع، والثانية نفخة الصعق، والثالثة نفخة القيام لرب العالمين، يأمر الله إسرافيل بالنفخة الأولى، فيقول: انفخ الفزع، الفزع، فيفزع أهل السماوات وأهل الأرض إلا من شاء الله، ويأمره فيمدها ويطولها ولا يفتر، وهي التي يقول الله تعالى: ﴿وما ينظر هؤلاء إلا صيحة واحدة ما لها من فواق﴾ فتسير الجبال فتكون تراباً، وترج الأرض بأهلها رجاً وهي التي يقول الله تعالى: ﴿يوم ترجف الراجفة، تتبعها الرادفة، قلوب يومئذ واجفة﴾، فتكون الأرض كالسفينة الموبقة في البحر تضربها الأمواج تكفؤها بأهلها، وكالقنديل المعلق بالعرش ترجحه الأرواح. فيمتد الناس على ظهرها، فتذهل المراضع وتضع الحوامل ويشيب الولدان، وتطير الشياطين هاربة حتى تأتي الأقطار فتلقاها الملائكة فتضرب وجوهها فترجع ويولي الناس مدبرين ينادي بعضهم بعضاً، وهي التي يقول الله تعالى: ﴿يوم التناد يوم تولون مدبرين ما لكم من الله من عاصم ومن يضلل الله فما له من هاد﴾، فبينما هم على ذلك إذ انصدعت الأرض من قطر إلى قطر ورأوا أمراً عظيماً، فأخذهم لذلك من الكرب ما الله أعلم به، ثم نظروا إلى السماء فإذا هي كالمهل، ثم خسف شمسها وقمرها وانتثرت نجومها ثم كشطت عنهم قال رسول الله ﷺ: «والأموات لا يعلمون بشيء من ذلك» قال أبو هريرة: فمن استثنى الله حين يقول: ﴿ففزع من في السماوات ومن في الأرض إلا من شاء﴾ قال: «أولئك الشهداء، وإنما يصل الفزع إلى الأحياء، أولئك أحياء عند ربهم يرزقون ووقاهم الله شر ذلك اليوم وآمنهم، وهو عذاب الله يبعثه على شرار خلقه وهو الذي يقول الله: ﴿يا أيها الناس اتقوا ربكم إن زلزلة الساعة شيء عظيم يوم ترونها تذهل كل مرضعة عما أرضعت وتضع كل ذات حمل حملها وترى الناس سكارى وما هم بسكارى ولكن عذاب الله شديد﴾».

ta descendance un groupe destiné à l'Enfer?» Adam demandera: «Seigneur, quel doit être ce groupe destiné à l'Enfer?» - Sur chaque mille, répondra-t-Il, à ce que je crois, neuf cent quatre-vingt dix-neuf. Alors toute femme enceinte avortera et les cheveux de l'enfant blanchiront. Tu verras les hommes ivres alors qu'ils ne le seront pas. Le châtiment de Dieu sera très dur».

Ces paroles eurent leur effet sur les fidèles si pénible qu'ils changèrent de visage. Alors le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- reprit: «On prendra de Gog et Magog neuf cent quatre-vingt-dix-neuf individus et un seul d'entre vous. Vous serez au milieu de la foule comme un poil noir sur le flanc d'un taureau blanc, ou un poil blanc sur le flanc d'un taureau noir. J'espère que vous formerez le quart des habitants du Paradis». Comme les fidèles proclamèrent la grandeur de Dieu, il dit: «Le tiers des habitants du Paradis». Après que les hommes aient proclamé de nouveau la grandeur de Dieu, il dit: «La moitié des habitants du Paradis» ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Nassaï)***[1].

- Aïcha -que Dieu l'agrée- rapporte: «J'ai demandé: «O Messager de Dieu, au jour de la résurrection, l'aimant se rappellera-t-il de son bien-aimé?» Il me répondit: *«O Aïcha, oui sauf dans trois situations: Auprès de la balance car on ne saura si ses œuvres le feront pencher ou non; lors de l'étalement des registres (les livres des œuvres) si on les recevra de la main droite ou de la gauche, enfin lorsqu'un cou surgira du Feu après avoir pris trois genres d'hommes avec fureur, qui dira à trois*

---

(1) قال البخاري عند تفسير هذه الآية، عن أبي سعيد الخدري قال قال النبي ﷺ: «يقول الله تعالى يوم القيامة: يا آدم، لبيك ربنا وسعديك، فينادى صوت الله يأمرك أن تخرج من ذريتك بعثاً إلى النار، قال: يا رب وما بعث النار؟ قال: من كل ألف ـ أراه قال ـ تسعمئة وتسعة وتسعون، فحينئذ تضع الحامل حملها ويشيب الوليد ﴿وترى الناس سكارى وما هم بسكارى ولكن عذاب الله شديد﴾» فشق ذلك على الناس حتى تغيرت وجوههم، قال النبي ﷺ: «من يأجوج ومأجوج تسعمائة وتسعة وتسعون ومنكم واحد، أنتم في الناس كالشعرة السوداء في جنب الثور الأبيض، أو كالشعرة البيضاء في جنب الثور الأسود، إني لأرجو أن تكونوا ربع أهل الجنة، فكبرنا، ثم قال: ثلث أهل الجنة، فكبرنا، ثم قال: شطر أهل الجنة» فكبرنا.(رواه بخاري ومسلم والنسائي).

reprises: «On m'a confié ces trois: Celui qui a invoqué d'autres divinités avec Dieu; celui qui n'a pas cru au jour dû jugement et tout tyran rebelle». Il les enveloppera et les jettera dans les abîmes de la géhenne. Un pont est dressé au-dessus de la géhenne, qui est plus mince qu'un poil et plus fin que (la lame) du sabre. Il est muni de grappins et de crochets qui saisiront ceux que Dieu voudra les prendre. Les hommes traverseront ce pont de différentes manières: Un groupe le traversera comme un éclair, un autre comme un clin d'œil, un troisième comme un vent, un quatrième à la course des cheveaux de races. Les anges s'écrieront: «Seigneur, délivre! délivre!». Il y aura ceux qui seront saufs, d'autres sauvés mais égratignés, enfin qui seront précipités en enfer sur leurs visages» ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

Les hadiths traitant des affres et de la terreur du jour de la résurrection sont nombreux. Certes le tremblement qui accompagnera l'Heure fatale est énorme. Dieu a bien décrit l'état des gens ce jour-là plein d'affres: La femme qui, réputée être très compatissante envers son nourrisson, oubliera de l'allaiter, la femme enceinte mettra bas son fœtus avant son terme; les hommes seront comme ivres alors qu'ils ne le seront pas.

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يُجَٰدِلُ فِي ٱللَّهِ بِغَيۡرِ عِلۡمٖ وَيَتَّبِعُ كُلَّ شَيۡطَٰنٖ مَّرِيدٖ ﴿٣﴾
كُتِبَ عَلَيۡهِ أَنَّهُۥ مَن تَوَلَّاهُ فَأَنَّهُۥ يُضِلُّهُۥ وَيَهۡدِيهِ إِلَىٰ عَذَابِ ٱلسَّعِيرِ ﴿٤﴾

wa mina-n-nâsi ma-y-yujâdilu fî-L-Lâhi biġayri 'ilmin wa yattabi'u kulla

---

(1) عن عائشة قالت، قلت: يا رسول الله هل يذكر الحبيب حبيبه يوم القيامة؟ قال: «يا عائشة أما عند ثلاث فلا، أما عند الميزان حتى يثقل أو يخف فلا، وأما عند تطاير الكتب إما يعطى بيمينه، وأما يعطى بشماله فلا، وحين يخرج عنق من النار فيطوى عليهم ويتغيظ عليهم ويقول ذلك العنق: وكلت بثلاثة، وكلت بثلاثة، وكلت بثلاثة، وكلت بمن ادعى مع الله إلهاً آخر، ووكلت بمن لا يؤمن بيوم الحساب، ووكلت بكل جبار عنيد ـ قال: فينطوي عليهم ويرميهم في غمرات جهنم، ولجهنم جسر أرق من الشعر وأحد من السيف عليه كلاليب وحسك يأخذان من شاء الله، والناس عليه كالبرق وكالطرف وكالريح وكأجاويد الخيل والركاب، والملائكة يقولون: يا رب سلم سلم، فناج مسلَّم ومخدوش مسلَّم، ومكوّر في النار على وجهه» (رواه أحمد).

šayṭânim-murîdin (3) kutiba 'alayhi 'annahû man tawallahu fa'innahû yuḍilluhû wa yahdîhi 'ilâ 'aḏabi-s-sa'îri (4).

Parmi les hommes, il en est qui discutent d'Allah sans la moindre connaissance et qui suivent n'importe quel démon rebelle. (3) Il est constant que les démons égarent ceux qui les suivent et les entrainent au supplice de l'enfer. (4).

Ceux qui renient la résurrection doutant que Dieu redonne la vie aux morts au jour dernier, qui discutent au sujet de Dieu sans détenir aucune science, qui suivent tout démon rebelle, qu'ils sachent qu'il est écrit que ceux qui suivent le démon, il les égarera et ils n'encourront que leur perte qui les mènera à l'Enfer.

La raison pour laquelle ce verset fut révélé, Abou Ka'b Al Makki raconte qu'un des méchants Qoraïchites demanda: «Informez-moi au sujet de votre Seigneur, est-il fait en or, en argent ou en cuivre?» Alors le ciel laissa entendre un grondement de tonnerre, à la suite duquel on trouva le crâne de cet homme tombé devant lui».

Moujahed rapporta un récit identique où il dit qu'un juif vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui demanda: «Ton Seigneur est-il fait en émeraude ou en quoi?» Il fut pris par le foudre.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِن كُنتُمۡ فِي رَيۡبٖ مِّنَ ٱلۡبَعۡثِ فَإِنَّا خَلَقۡنَٰكُم مِّن تُرَابٖ ثُمَّ مِن
نُّطۡفَةٖ ثُمَّ مِنۡ عَلَقَةٖ ثُمَّ مِن مُّضۡغَةٖ مُّخَلَّقَةٖ وَغَيۡرِ مُخَلَّقَةٖ لِّنُبَيِّنَ لَكُمۡۚ
وَنُقِرُّ فِي ٱلۡأَرۡحَامِ مَا نَشَآءُ إِلَىٰٓ أَجَلٖ مُّسَمّٗى ثُمَّ نُخۡرِجُكُمۡ طِفۡلٗا ثُمَّ
لِتَبۡلُغُوٓاْ أَشُدَّكُمۡۖ وَمِنكُم مَّن يُتَوَفَّىٰ وَمِنكُم مَّن يُرَدُّ إِلَىٰٓ أَرۡذَلِ
ٱلۡعُمُرِ لِكَيۡلَا يَعۡلَمَ مِنۢ بَعۡدِ عِلۡمٖ شَيۡـٔٗاۚ وَتَرَى ٱلۡأَرۡضَ هَامِدَةٗ فَإِذَآ أَنزَلۡنَا
عَلَيۡهَا ٱلۡمَآءَ ٱهۡتَزَّتۡ وَرَبَتۡ وَأَنۢبَتَتۡ مِن كُلِّ زَوۡجِۭ بَهِيجٖ ٥ ذَٰلِكَ بِأَنَّ
ٱللَّهَ هُوَ ٱلۡحَقُّ وَأَنَّهُۥ يُحۡيِ ٱلۡمَوۡتَىٰ وَأَنَّهُۥ عَلَىٰ كُلِّ شَيۡءٖ قَدِيرٞ ٦ وَأَنَّ ٱلسَّاعَةَ
ءَاتِيَةٞ لَّا رَيۡبَ فِيهَا وَأَنَّ ٱللَّهَ يَبۡعَثُ مَن فِي ٱلۡقُبُورِ ٧

yâ'ayyuhâ-n-nâsu 'in kuntum fî raybim-mina-l-ba'ṯi fa'innâ ḫalaqnâkum min turâbin ṯumma min nuṭfatin ṯumma min 'alaqatin ṯumma mim-muḍġatim-muḫallaqatin wa ġayri muḫallaqati-l-linubayyina lakum wa nuqirru fî-l-'arḥâmi mâ našâ''u 'ilâ 'ajalim musamman ṯumma nuḫrijukum ṭiflan ṯumma litabluġû 'ašuddakum wa minkum may-yutawaffâ wa minkum may-yuraddu 'ilâ 'arḏali-l-'umuri likaylâ ya'lama mim ba'di 'ilmin šay'an wa tarâ-l-'arḍa hâmidatan fa'iḏâ 'anzalnâ 'alayha-l-mâ''a-h-tazzat wa rabat wa 'ambatat min kulli zawjim-bahîjin (5) ḏâlika bi'ama-L-Lâha huwa-l-ḥaqqu wa 'annahû yuḥyî-l-mawtâ wa 'annahû 'alâ kulli šay'in qadîrun (6) wa 'anna-s-sâ'ata 'âtiyatu-l-lâ rayba fîhâ wa 'anna-L-Lâha yab'aṯu man fî-l-qubûri (7).

O hommes! si vous doutez de la résurrection, souvenez-vous que nous vous avons tirés de la terre. Vous avez été successivement une goutte de sperme, un caillot de sang, puis un fœtus viable ou non. Nous vous avons montré ainsi notre puissance. Nous maintenons dans le sein de vos mères les germes fécondés jusqu'au terme fixé puis nous en tirons des enfants. Vous atteignez ensuite l'âge adulte. Certains d'entre vous meurent; d'autres arrivent à un âge si avancé qu'ils perdent toutes leurs facultés. La terre a été stérile. Mais à peine l'avons-nous arrosée de pluie qu'elle a palpité et, s'épanouissant, a donné la vie à une magnifique variété de plantes. (5) Ceci, pour que vous sachiez qu'Allah est la vérité même, qu'Il ressuscite les morts et que sa puissance s'étend sur tout l'univers. (6) Et ceci, pour que vous sachiez que l'heure inéluctable viendra où Allah fera sortir les hommes des tombeaux. (7).

A ceux qui ont renié la résurrection au jour dernier, ainsi qu'aux autres Dieu rappelle Son pouvoir à recréer les morts réduits en poussière et la première création de l'homme du sable, puis dans le ventre de sa mère.

Dieu créa Adam du sable, de l'argile malléable, puis créa sa descendance d'une eau vile (du sperme) qui passe dans des phases successives: Une fois cette goutte conçue dans l'utérus de la mère, elle demeure ainsi pendant une période de quarante jours, elle se transforme ensuite en un caillot de sang pour une durée égale après s'être nourrie des substances nécessaires, puis comme une bouchée rouge avec la permission de Dieu sans prendre aucune forme, ensuite

les différents membres et organes apparaissent: une tête, deux mains, une poitrine, deux pieds et autres. Il arrive parfois que la femme avorte avant cette dernière phase. C'est le sens des dires de Dieu **«Un fœutus viable ou non»**.Enfin Dieu dépose dans la matrice ce qu'Il veut jusqu'à un terme fixé. Après quarante jours également, Il envoie un ange chargé d'y souffler l'esprit et d'écrire pour ce fœtus quatre mots à savoir: Son sexe (masculin ou féminin), sa part du bas monde (comme bienfaits), la durée de sa vie et sa déstinée heureuse ou malheureuse.

Abdullah Ben Mass'oud a ajouté à ce qui précède: Il y sera inscrit encore le pays où l'homme trouvera la mort. L'ange demande à la goutte de sperme: «Qui est ton Seigneur?». Elle répondra: «Dieu». - Qui t'accordera les bienfaits?. - Dieu. On dira à cet ange: «Cherche dans le livre où tu trouves l'histoire complète de cette goutte».

«Puis nous en tirons des enfants» des bébés faibles dans leurs corps. leur ouïe, leur vue et leurs organes. Puis Dieu accorde à ce bébé la force progressivement en semant dans le cœur de ses parents l'amour et la compassion. **«Vous atteignez ensuite l'âge adulte»** en gagnant la belle apparence et la force complète.

Certains meurent étant encore jeunes, d'autres arrivent à l'âge de la décrépitude au point de ne plus rien savoir en perdant la force, la raison, la compréhension et toutes les autres facultés de sorte qu'ils ne comprendraient rien de ce qu'ils savaient. Dieu affirme cette réalité en disant: **«Allah vous crée faibles, puis Il vous donne la force. Une fois forts, Il vous fait retomber dans la faiblesse et dans la vieillesse»** [Coran XXX, 54].

En voilà un autre signe de la puissance de Dieu qui redonne la vie aux morts, qui est la terre, une fois désertique, ayant reçu de la pluie, elle commence à remuer, à gonfler pour donner toutes sortes de plantes. Ces plantes qui ont différentes formes, couleurs, saveurs etc....

«Allah est la vérité même» le Créateur, qui gère tout l'univers et fait ce qu'il veut. **«Il ressuscite les morts»** comme Il a donné la vie à la terre morte en y faisant pousser toutes espèces de plantations. **«Celui qui l'a ranimée ainsi ranimera les morts. Car Il est Tout-Puissant»** [Coran XLI,

39]. Tel est, en vérité, Son ordre: Quand Il veut une chose, Il lui dit: «Sois» et elle est.

«Et ceci, pour que vous sachiez que l'heure inéluctable viendra» sans aucun doute possible et sans aucune contestation **«où Allah fera sortir les hommes des tombeaux»**. Il les ramènera à la vie une fois réduits en ossements et poussière, comme Il l'affirme quand Il dit: **«Réponds: Les ranimera celui qui les a produits la première fois et qui a une puissance de création infinie»** [Coran XXXVI, 79]I.

L'imam Ahmed rapporte que Laqit Ibn 'Amer demanda: «O Envoyé de Dieu, chacun de nous verra-t-il son Seigneur - à Lui la puissance et la gloire - au jour de la résurrection? Quel signe -a-t-Il doné à ce propos?» Il lui répondit: *«Chacun d'entre vous ne voit-il pas la pleine lune au ciel?» - Oui, répliqua-t-on. Il reprit: «Dieu est plus magnifique encore!» Je lui demandai de nouveau: «Comment Dieu ressuscite-t-Il les morts? Y a-t-il un signe à ce sujet?». Il rétorqua: «N'as-tu jamais passé par une vallée désertique?» -Oui, dis-je. Et lui de reprendre: «Puis tu y as passé une autre fois et tu l'as vue verdoyante?» - Oui. - Ainsi Dieu ressuscite les morts, en voilà un signe de sa création»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Ibn Maja)***[1].

Mou'adz Ben Jabel a dit: «Quiconque reconnait que Dieu est la vérité même, que l'Heure fatale surviendra et que Dieu fera sortir les hommes des tombeaux, celui-là entrera au Paradis».

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يُجَٰدِلُ فِي ٱللَّهِ بِغَيۡرِ عِلۡمٖ وَلَا هُدٗى وَلَا كِتَٰبٖ مُّنِيرٖ ⁽٨⁾
ثَانِيَ عِطۡفِهِۦ لِيُضِلَّ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِۖ لَهُۥ فِي ٱلدُّنۡيَا خِزۡيٞۖ وَنُذِيقُهُۥ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِ

---

(1) روى الإمام أحمد عن لقيط ابن عامر أنه قال: يا رسول الله أكلنا يرى ربه عزّ وجلّ يوم القيامة وما آية ذلك في خلقه؟ فقال رسول الله ﷺ: «أليس كلكم ينظر إلى القمر مخلياً به؟» قلنا: بلى، قال: فالله أعظم، قال، قلت: يا رسول الله كيف يحيي الله الموت وما آية ذلك في خلقه قال: «أما مررت بوادي أهلك ممحلاً؟» قال: بلى، قال: «ثم مررت به يهتز خضراً» قال: بلى، قال: «فكذلك يحيي الله الموتى وذلك آيته في خلقه». (رواه أحمد وأبو داود وابن ماجه).

عَذَابَ ٱلۡحَرِيقِ ۝٩ ذَٰلِكَ بِمَا قَدَّمَتۡ يَدَاكَ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَيۡسَ بِظَلَّٰمٖ لِّلۡعَبِيدِ ۝١٠

wa mina-n-nâsi ma-y-yujâdili fî-L-Lâhi bigayri 'ilmin walâ hudan walâ kitâbim-munîrin (8) ṯâniya 'aṭfihî liyuḍilla 'an sabîli-L-Lâhi lahû fî-d-dunyâ ḫizyun wa nuḏîquhû yawma-l-qiyâmati 'aḏâba-l-ḥarîqi (9) ḏâlika bimâ qaddamat yadâka wa 'anna-L-Lâha laysa bi-ẓallâmin lil-'abîdi (10).

Il est des hommes qui discutent d'Allah sans connaissance, sans une trace de lumière et sans livre révélé. (8) Cette attitude prétentieuse n'a d'autre but que de détourner leurs semblables de la voie d'Allah. En ce monde, ils sont couverts d'opprobre. Nous leur ferons subir le supplice du feu au jour de la résurrection. (9) Vous êtes les artisans d'un tel châtiment, car Allah ne lèse aucune de ses créatures (10).

Parmi les hommes, il y en a les ignorants qui imitent leurs semblables et qui appellent à un égarement. Ils discutent de Dieu sans raison, ni compréhension, sans détenir aucune science ni direction, mais ils ne font que suivre leurs penchants et leurs passions. Par des gestes prétentieux (litt: en pliant le cou ou ployant les hanches) ils se détournent du chemin de la vérité. Dieu a décrit cette attitude dans un autre verset quand Il a dit: «**Lorsqu'on leur dit: «Venez, l'Envoyé d'Allah implorera votre pardon», ils hochent la tête et s'éloignent, pleins de morgue**» [Coran LXIII, 5].

Ceux-là qui se détournent afin d'égarer les autres «**En ce monde, ils sont couverts d'opprobre**» et ils sont humiliés pour avoir renié les signes de Dieu avec orgueil. «**Nous leur ferons subir le supplice du feu au jour de la résurrection. Vous êtes les artisans d'un tel châtiment**» Ceci constitue une réprimande et un blâme pour eux. Car Dieu n'est pas injuste envers Ses créatures et ne les lèse pas.

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَعۡبُدُ ٱللَّهَ عَلَىٰ حَرۡفٖۖ فَإِنۡ أَصَابَهُۥ خَيۡرٌ ٱطۡمَأَنَّ بِهِۦۖ وَإِنۡ أَصَابَتۡهُ
فِتۡنَةٌ ٱنقَلَبَ عَلَىٰ وَجۡهِهِۦ خَسِرَ ٱلدُّنۡيَا وَٱلۡأٓخِرَةَۚ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلۡخُسۡرَانُ ٱلۡمُبِينُ
۝١١ يَدۡعُواْ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَضُرُّهُۥ وَمَا لَا يَنفَعُهُۥۚ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلضَّلَٰلُ

ٱلْبَعِيدُ ﴿١٢﴾ يَدْعُوا۟ لَمَن ضَرُّهُۥٓ أَقْرَبُ مِن نَّفْعِهِۦ ۚ لَبِئْسَ ٱلْمَوْلَىٰ وَلَبِئْسَ
ٱلْعَشِيرُ ﴿١٣﴾

wa mina-n-nâsi may-ya'budu-L-Lâha 'alâ harfin fa'in 'asâbahû hayrun-i-tma'anna bihî wa 'in 'asabathu fitnatun-in-qalaba 'alâ wajhihî hasira-d-dunyâ wa-l-'âhirata dâlika huwa-l-husrânu-l-mubînu (11) yad'û min dûni-L-Lâhi mâ lâ yadurruhû wamâ lâ yanfa'uhû dâlika huwa-d-dalâlu-l-ba'îdu (12) yad'û laman darruhû 'aqrabu min naf'ihî labi'sa-l-mawlâ wa labi'sa-l-'ašîru (13).

Il est des hommes à la foi indécise. La vie leur sourit-elle? ils s'affermissent dans leurs convictions. Au contraire, leur est-elle hostile? ils font volte-face, causant ainsi leur perte dans ce monde et dans l'autre. Perte irréparable, à la vérité. (11) Abandonnant Allah, ils invoquent alors d'autres divinités qui ne peuvent leur être ni nuisibles ni utiles. C'est là le comble de l'aberration. (12) Ils invoquent ce qui leur est plus nuisible qu'utile. Détestable dieu. Détestables adorateurs. (13).

Il y en a des hommes qui adorent Dieu en hésitant ayant la foi indécise. Ibn Abbas a donné l'exemple suivant: «Après leur venue à Médine, si la femme enceinte engendrait un garçon ou ses juments proliféraient, l'homme disait: «En voilà une bonne religion, sinon, hommes et femmes disaient: «C'est une religion qui n'est bonne à rien».

Ibn Abbas a dit aussi: «Les bédouins venaient à Médine pour voir le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et se convertir. En retournant chez eux, si la pluie tombait et les terrains donnaient une bonne récolte, ils disaient l'un à l'autre: Voilà une bonne religion, attachez-vous en. Mais si au contraire il y avait une sécheresse, ils disaient: «Cette religion ne nous a apporté aucun bien». A cette occasion ce verset fut révélé: «**Il est des hommes à la foi indécise. La vie leur sourit-elle ils s'affermissent dans leurs convictions**».

Le commentaire de Abdul-Rahman Ben Zaïd est le suivant: «Il s'agit de l'hypocrite qui, si un bien lui arrive,il persévère dans l'adoration de Dieu et les pratiques cultuelles. Si par contre une tentation l'atteint, il s'en détourne et même il revient à son incrédulité».

Ceux-là perdent les deux mondes: dans la vie présente ils n'acquièrent aucun bien, et dans l'au-delà, ils ne recevraient que l'opprobre et le mauvais sort, car ils avaient renié Dieu et mécru en Lui. Cette perte est certaine.

«Ils invoquent alors d'autres divinités qui ne peuvent leur être ni nuisibles ni utiles». Car les idoles dont ils imploraient leur secours, ne répondaient point à leur appel. Ils invoquent des divinités dont leur nocivité est plus certaine que leur utilité, tant dans la vie d'ici-bas que dans l'eau-delà. **«Détestable dieu-Détestables adorateurs».**

إِنَّ ٱللَّهَ يُدْخِلُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّـٰلِحَـٰتِ جَنَّـٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا
ٱلْأَنْهَـٰرُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَفْعَلُ مَا يُرِيدُ ﴿١٤﴾

'inna-L-Lâha yudḫilu-l-ladîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti jannâtin tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru 'inna-L-Lâha yaf'alu mâ yurîdu (14).

Allah réserve à ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres des jardins arrosés d'eau vive. Allah réalise toutes ses volontés. (14).

A l'inverse des incrédules à la foi indécise ou même nulle, ceux qui ont la foi ferme, font les œuvres pies, et s'acquittent de leurs obligations religieuses en abandonnant les actes répréhensibles, auront des demeures riantes dans des jardins où coulent des ruisseaux. Ayant égaré les premiers et dirigé les derniers, Dieu fait ce qu'Il veut.

مَن كَانَ يَظُنُّ أَن لَّن يَنصُرَهُ ٱللَّهُ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْـَٔاخِرَةِ فَلْيَمْدُدْ بِسَبَبٍ إِلَى
ٱلسَّمَآءِ ثُمَّ لْيَقْطَعْ فَلْيَنظُرْ هَلْ يُذْهِبَنَّ كَيْدُهُۥ مَا يَغِيظُ ﴿١٥﴾ وَكَذَٰلِكَ أَنزَلْنَـٰهُ
ءَايَـٰتٍۭ بَيِّنَـٰتٍ وَأَنَّ ٱللَّهَ يَهْدِى مَن يُرِيدُ ﴿١٦﴾

man kâna yaẓunnu 'al-lan yanṣurahu-L-Lâhu fî-d-dunya wa-l-'â ḫirati falyamdud bisababin 'ilâ-s-samâ'i ṯumma-l-yaqṭa' falyanẓur hal yuḏ hibanna kayduhû mâ yaġîẓu (15) wa kaḏâlika 'anzalnâhu 'â yâtim bayyinâtin wa 'anna-L-Lâha yahdî may-yurîdu (16).

Que celui qui désespère d'Allah en ce monde et dans l'autre tente par

un moyen quelconque d'accéder au ciel et d'y pénétrer. Il verra si une telle expérience peut calmer son dépit. (15) C'est ainsi que nous avons révélé ce Coran en versets clairs. Allah dirige qui Il veut. (116).

* Ibn Abbas a interprété le premier verset de la façon suivante: Quiconque pense que Dieu ne secourra pas Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - dans la vie présente et la vie future, qu'il attache une corde au plafond de sa maison et s'en étrangle.

Quant à Abdul-Rahman Ben Zaïd, il a dit: «Que celui-là tende une corde jusqu'au ciel, car le secours de Mouhammed lui provient de ce côté, puis qu'il tranche s'il se croit capable de le faire.

De deux interprétations qui sont les plus logiques, on en déduit le sens suivant: Celui qui pense que Dieu ne viendra pas au secours de Mouhammed, qu'il se donne la mort, car Dieu secourra sûrement Son Prophète. En confirmation Dieu a dit ailleurs: «**Nous ferons triompher nos Prophètes et les croyants en ce monde et au jour du jugement dernier**» [Coran XL, 51].

En ce qui concerne le Coran, Dieu l'a fait descendre en de clairs versets qui forment un argument de Dieu à opposer les hommes. Dieu dirige qui Il veut, Il interrogera les hommes sans être interrogé.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَٱلَّذِينَ هَادُوا۟ وَٱلصَّٰبِـِٔينَ وَٱلنَّصَٰرَىٰ وَٱلْمَجُوسَ وَٱلَّذِينَ أَشْرَكُوٓا۟
إِنَّ ٱللَّهَ يَفْصِلُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ شَهِيدٌ ﴿١٧﴾

'inna-l-lad̲îna 'â manû wa-l-lad̲îna hâdu wa-ṣ-ṣâbi'îna wa-n-naṣârâ wa-l-majûsa wa-l-lad̲îna 'ašrakû 'inna-L-Lâha yafṣilu baynahum yawma-l-qiyâmati 'inna-L-Lâha 'alâ kulli šay'in šahîdun (17).

Allah jugera entre les musulmans, les juifs, les sabéens, les chrétiens, les mages et les païens, au jour de la résurrection. Allah est le témoin de tous. (17).

Au jour de jugement dernier, Dieu distinguera ceux qui auront cru et suivi la vérité en ce bas monde des autres. Ainsi Il a énuméré ceux qui ont adopté différentes religions et dogmes: les musulmans, les juifs, les Sabéens, les chrétiens, les mages et les idolâtres. Leur cas

sera tranché et Il jugera entre eux avec équité. Les croyants seront admis au Paradis et les autres précipités en Enfer. Dans le bas monde leurs actes et paroles avaient été inscrits par l'intermédiaire de Ses anges scribes.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ يَسْجُدُ لَهُۥ مَن فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَن فِى ٱلْأَرْضِ وَٱلشَّمْسُ وَٱلْقَمَرُ
وَٱلنُّجُومُ وَٱلْجِبَالُ وَٱلشَّجَرُ وَٱلدَّوَآبُّ وَكَثِيرٌ مِّنَ ٱلنَّاسِ ۖ وَكَثِيرٌ حَقَّ عَلَيْهِ
ٱلْعَذَابُ ۗ وَمَن يُهِنِ ٱللَّهُ فَمَا لَهُۥ مِن مُّكْرِمٍ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَفْعَلُ مَا يَشَآءُ ۩ ﴿١٨﴾

'alam tara 'anna-L-Lâha yasjudu lahû man fî-s-samâwâti wa man fî-l-'arḍi wa-š-šamsu wa-l-qamaru wa-n-nujûmu wa-l-jibâlu wa-š-šajaru wa-d-dawẫbbu wa kaṯîrum-mina-n-nâsi wa kaṯîrun ḥaqqa 'alayhi-l-'aḏâbu waman yuhini-L-Lâhu famâ lahû mim-mukrimin 'inna-L-Lâha yaf'alu mâ yašẫ'u (18).

Ne vois-tu pas que tout ce qui peuple les cieux et la terre, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, le arbres, les animaux et une grande partie du hommes adorent Allah. D'autres ont encouru son châtiment. Ceux qu'Allah abat, personne ne pourra les relever. Allah fait ce qu'il lui plait (18).

Dieu seul mérite d'être adoré en dehors de toute autre divinité, car Il n'a pas d'associé. Tout se prosterne devant lui bon gré mal gré et glorifie Sa grandeur; comme Il a dit: **«Ne voient-ils pas que toute la création projette son ombre dans tous les sens, tantôt à droite tantôt à gauche, en signe d'adoration et d'humilité»** [Coran XVI, 48]. Les anges qui se trouvent dans les cieux et toutes les créatures soient-elles des hommes, des bêtes d'oiseaux et toutes choses glorifient ses louanges. Il a aussi mentionné le soleil, la lune et les étoiles parce qu'ils ont été adorés en dehors de Lui. Même ceux-ci sont soumis à Ses ordres et se prosternent devant Lui. **«N'adorez ni le soleil ni la lune. Mais adorez Allah, leur créateur, si vous avez la foi»** [Coran XLI, 37].

Il est cité dans les deux Sahihs que Abou Dzarr a rapporté: «Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - m'a demandé: «Sais-tu où le soleil s'en va quand il disparait?» - Dieu et Son

Messager sont les plus savants, répondis-je. Il répliqua: «Il s'en va pour se prosterner au-dessous du Trône après la demande de l'autorisation de le faire. Il se peut qu'on lui dise: «Retourne d'où tu t'es levé».

Dans le hadith concernant l'éclipse, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le soleil et la lune sont deux créations de Dieu. Aussi bien le soleil que la lune ne s'éclipsent pas pour la mort de quelqu'un ni pour sa naissance. Mais lorsque Dieu -à Lui la puissance et la gloire- apparait à l'une de Ses créatures, celle-ci se prosterne et s'humilie devant lui»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud, Nassaï et Ibn Maja)***[1].

Abou Al-'Alya a dit: «Les étoiles, le soleil et la lune se prosternent devant Dieu quand ils disparaissent, puis on leur accorde l'autorisation d'apparaitre de nouveau et alors ils prennent la direction qu'on leur trace pour se lever. Quant aux montagnes et aux arbres, leur prosternation se manfieste lorsque leurs ombres s'allongent à droite et à gauche».

Ibn Abbas raconte qu'un homme dit: «O Messager de Dieu, je me suis vu cette nuit prier derrière un arbre. En me prosternant, il s'est prosterné avec moi et je l'ai entendu dire: «Grand Dieu, inscris pour moi une bonne action pour prix de cette prosternation, efface un de mes péchés, fais qu'elle me soit une provision et accepte-la de ma part comme tu l'as acceptée de Ton serviteur David». Ibn Abbas continua et dit: «Le Message de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se leva alors, récita un verset qui exige une prosternation, et je l'entendis répéter les mêmes propos de l'arbre, tels comme l'homme vient de dire».

«Une grande partie des hommes adorent Allah» et se prosternent devant Lui en priant. **«D'autres ont encouru son châtiment»** C'est à dire ceux qui ont mécru et l'ont renié, par orgueil et obstination. Il n'y a

---

(1) في حديث الكسوف: «إن الشمس والقمر خلقان من خلق الله وإنهما لا ينكسفان لموت أحد ولا لحياته ولكن الله عزّ وجلّ إذا تجلى لشيء من خلقه خشع له» (أخرجه الإمام أحمد وأبو داود والنسائي وابن ماجة).

personne pour honorer celui que Dieu humilie.

Ibn Abi Hatem raconte: «On a informé Ali Ben Abi Taleb qu'un homme discute de la volonté de Dieu. Il lui dit:

- O serviteur de Dieu, Dieu t'a-t-il créé comme Il a voulu ou bien comme tu l'as voulu?.

- Certes comme Dieu l'a voulu.

- Il t'inflige une maladie quelconque comme Il veut ou comme tu le veux toi-même?.

- Comme Il veut.

- Il t'en guérit comme Il veut ou comme tu le veux?.

- Comme Il le veut.

- Il décidera de ton sort comme tu le voudras ou bien comme Il le voudra.

- Comme Il le voudra.

Et Ali de conclure: Par Dieu, si tu avais répondu autrement, je t'aurais enfoncé le sabre dans ton visage.

Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu a dit: *«Lorsque le fils d'Adam récite - ou lit- un verset qui exige une prosternation et se prosterne à la suite, le démon s'éloigne en s'écriant: «Malheur à moi! Le fils d'Adam est ordonné de se prosterner, il le fait et mérite pour cela le Paradis. Quant à moi j'ai été ordonné de me prosterner mais j'ai refusé, je serai voué à l'Enfer»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

۞ هَٰذَانِ خَصْمَانِ ٱخْتَصَمُوا۟ فِى رَبِّهِمْ ۖ فَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ قُطِّعَتْ لَهُمْ ثِيَابٌ مِّن نَّارٍ يُصَبُّ مِن فَوْقِ رُءُوسِهِمُ ٱلْحَمِيمُ ﴿١٩﴾ يُصْهَرُ بِهِۦ مَا فِى بُطُونِهِمْ وَٱلْجُلُودُ

(1) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «إذا قرأ ابن آدم السجدة فسجد لها اعتزل الشيطان يبكي يقول: يا ويله أمر ابن آدم بالسجود فسجد فله الجنة، وأمرت بالسجود فأبيت فلي النار». (رواه مسلم).

﴿٢٠﴾ وَلَهُم مَّقَٰمِعُ مِنْ حَدِيدٍ ﴿٢١﴾ كُلَّمَآ أَرَادُوٓا۟ أَن يَخْرُجُوا۟ مِنْهَا مِنْ غَمٍّ
أُعِيدُوا۟ فِيهَا وَذُوقُوا۟ عَذَابَ ٱلْحَرِيقِ ﴿٢٢﴾

hâḏâni ḫaṣmâni-ḫtaṣamû fî rabbihim fa-l-laḏîna kafarû quṭi'at lahum ṯiyâbum min nârin yuṣabbu min fawqi ru'ûsihimu-l-ḥamîmu (19) yuṣharu bihî mâfî buṭûnihim wa-l-julûdu (20) wa lahum maqâmi'u min ḥadîdin (21) kullamâ 'arâdû 'ay-yaḫrujû minhâ min ġammin 'u'îdu fîhâ wa ḏûqû 'aḏâba-l-ḥariqi (22).

Deux personnes discutement au sujet de leur Seigneur. Les infidèles recevront des vêtements de feu et de l'eau bouillante sera versée sur leur tête, (19) qui mettra à vif leurs entrailles et leur peau. (20). Ils seront bâtonnés avec des massues de fer.» (21) Toutes les fois qu'ils voudront sortir de ces lieux de douleur, on les y fera rentrer et ils purgeront la peine du feu. (22).

Plusieurs commentaires ont été donnés à propos des deux adversaires qui se disputaient au sujet de leur Seigneur: Il s'agit:

- De Hamza et de ses deux compagnons et de 'Otba et de ses deux compagnons, le jour où ils sortirent des rangs à la bataille de Badr, d'après Al-Boukhari.

- Selon Qatada: Les musulmans et les gens du Livre menèrent une discussion. Ces derniers dirent: «Nos Prophètes sont venus avant le vôtre, nos livres sont révélés avant le vôtre, donc nous serons plus proches que vous auprès de notre Seigneur.» Les musulmans répondirent: «Notre Livre abroge tous les autres Livres et notre Prophète est le dernier. Donc nous serons les plus rapprochés de Dieu» Dieu a donné la victoire à l'Islam sur toutes les autres religions. Ce verset fut révélé à cette occasion.

- Moujahed a avancé: ce sont le fidèle et l'impie qui se disputent au sujet de la résurrection.

- D'après 'Ikrima, il s'agit du Paradis et de l'Enfer. ce dernier demande au Seigneur: «Fais de moi un instrument de châtiment». Le Paradis implore: «Fais de moi une miséricorde».

Mais il s'avère que l'interprétation d'Ibn Jarir, qui est soutenue par

l'auteur de cet ouvrage, est la plus correcte. Il a dit: «Ceci concerne ceux qui ont pris part à la bataille et les autres croyants qui veulent faire triompher l'Islam, la religion de Dieu, tandis que les infidèles cherchent à éteindre la lumière de la foi, faire échec à la vérité et répandre l'erreur.

«Les infidèles recevront des vêtement de feu» ou du cuivre qui conserve la plus grande chaleur, comme a dit Ibn Joubaïr, **«et de l'eau bouillante sera versée sur leur tête»** qui brûlera leurs entrailles et leur peau.

A ce propos, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, rapporte Abou Houraira, a dit: «L'eau bouillante sera versée sur leurs têtes et atteindra leurs entrailles, videra leurs ventres pour arriver aux pieds». Suivant une autre version: «L'ange frappera l'infidèle à la tête avec une massue de fer, il videra la tête puis y versera l'eau bouillante ou le cuivre fondu pour arriver au ventre».

«Ils seront bâtonnées avec des masues en fer» A ce propos, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Si une massue avait été déposée sur la terre et que les deux charges - les humains et les génies, se réunissaient pour la soulever ils n'arriveraient plus à le faire» ***(Rapporté par Ahmed d'après Abou Sa'id Al-Khodri).***

L'imam Ahmed rapporte aussi d'après Abou Sa'id Al-Khodri, que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Si une montagne était frappée avec une massue de fer elle serait pulvérisée et reviendrait comme elle était auparavant. Et si un seau de l'eau fétide était versée sur la terre elle souillerait tous ses habitants»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

«Toutes les fois qu'ils voudront sortir de ces lieux de douleur, on les y fera rentrer» Salman l'a commenté en disant que l'Enfer est noir et

---

(1) روى الإمام أحمد: عن أبي سعيد الخدري قال، قال رسول الله ﷺ: «لو حزب الجبل بمقمع من حديد لتفتت ثم عاد كما كان، ولو أن دلواً من غسّاق يهراق في الدنيا لأنتن أهل الدنيا».

obscur même ses braises ne donnent aucune lueur. Et d'après Zaïd Ben Aslam, les damnés de l'Enfer y seront suffoqués sans pouvoir respirer. Quant à Al-Fadil Ben Ayad, il a dit: «Par Dieu ils n'espéreraient plus en sortir car leurs pieds seraient attachés et leurs mains ligotés, mais les flammes les soulèveraient et les massues les y rendraient».

«et ils purgeront la peine du feu» comme Dieu l'affirme en disant: **«On leur dira: «Subissez le supplice du feu que vous avez nié jadis»** [Coran XXXII, 20].

إِنَّ ٱللَّهَ يُدْخِلُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا
ٱلْأَنْهَٰرُ يُحَلَّوْنَ فِيهَا مِنْ أَسَاوِرَ مِن ذَهَبٍ وَلُؤْلُؤًا وَلِبَاسُهُمْ فِيهَا
حَرِيرٌ ﴿٢٣﴾ وَهُدُوٓا۟ إِلَى ٱلطَّيِّبِ مِنَ ٱلْقَوْلِ وَهُدُوٓا۟ إِلَىٰ صِرَٰطِ ٱلْحَمِيدِ ﴿٢٤﴾

'inna-L-Lâha yudhilu-l-ladîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥati jannâtin tajrî min taḥtiha-l-'anhâru yuḥallawna fîhâ min 'asawira min ḏahabin wa lu'lu'an wa libâsuhum fîhâ ḥarîrun (23) wa hudû 'ilâ-ṭ-ṭayyibi mina-l-qawli wa hudû 'ilâ ṣirâṭi-l-ḥamîdi (24).

Allah réserve à ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres des jardins arrosés d'eau vive. Ils seront ornés de parures d'or et de perles; leurs vêtements seront de soie. (23) Allah les initiera à la bonne parole et les mettra dans le chemin de la vraie gloire» (24).

Ceux qui auront cru et ceux qui auront accompli les œuvres bonnes, Dieu les introduira dans des jardins où coulent des ruisseaux dans leurs côtés et leurs différentes régions, et les bienheureux du Paradis les feront couler là où ils voudront.

«Ils seront ornés de parures d'or et de perles» en portant des bracelets d'or et de perles. Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à ce propos: «La parure du croyant atteindra les parties qui sont touchées par les ablutions». Si les impies porteront des vêtements de feu, par contre, les vêtements des fidèles seront de satin et de brocart. A ce propos, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Ne portez pas des habits faits de soie ou

de brocart, car celui qui les porte dans le bas monde ne les portera pas dans l'autre».

«**Allah les initiera à la bonne parole**» Tout comme Il a dit ailleurs: «**Les anges accourront à leur rencontre de tous côtés. «Que le salut soit pour vous», c'est le prix de votre patience. Quelle belle demeure que le ciel**» [Coran XIII, 23-24] et: «**Ils n'entendront ni propos futiles ni propos obscènes. Seuls retentiront les mots: «Paix!Paix!**» [Coran LVI, 25-26] Ils seront donc conduits vers des lieux où ils n'entendront que les bonnes paroles. Ils seront accueillis par les saluts, et dirigés dans le chemin de celui qui est digne de louanges. Il est dit dans un hadith: «On leur inspirera les louanges et les glorifications tout comme on leur accordera la respiration».

D'autres l'ont interprété en disant qu'ils seront initiés au Coran et à répéter: Il n'y a d'autre divinité que Dieu.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ ٱلَّذِى جَعَلْنَٰهُ
لِلنَّاسِ سَوَآءً ٱلْعَٰكِفُ فِيهِ وَٱلْبَادِ ۚ وَمَن يُرِدْ فِيهِ بِإِلْحَادٍۭ بِظُلْمٍ نُّذِقْهُ مِنْ
عَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٢٥﴾

'inna-l-ladîna kafarû wa yaṣuddûna 'an sabîli-L-Lâhi wa-l-masjidi-l-ḥarâmi-l-ladî ja'alnâhu li-n-nâsi sawâ'ani-l-'âkifu fîhi wa-l-bâdi wa ma-y-yurid fîhi bi 'ilḥâdim-biẓulmin-nudiqhu min 'adâbin 'alîmin (25).

Ceux qui nient nos signes et écartent leurs semblables de la voie d'Allah et du Temple sacré que nous avons créé à l'usage de tous, gens de la campagne comme gens de la ville, ceux qui tentent d'imposer un schisme par violence, ceux-là nous leur ferons subir un châtiment terrible. (25).

Dieu réprouve l'agir des incrédules qui empêchaient les fidèles pour accéder à la mosquée sacrée et y accomplir leurs rites d'adoration, et qui avaient plus de droit d'y être. Dieu avait établi ce Temple pour tous les hommes soient-ils les résidents (à la Mecque) ou les autres qui habitent d'autres régions, ainsi que «**les gens de la campagne comme les gens de la ville**».

On a rapporté qu'il y a eu une polémique entre Chafé'i et Ishaq

Ben Rahaweih au sujet de la mosquée «Al-Khaïf» en présence de l'imam Ahmed. Ce dernier donna son avis et dit qu'il est permis de posséder les demeures à La Mecque comme on peut les laisser en héritage ou les louer, en tirant argument du hadith rapporté par Oussama Ben Zaïd qui a demandé: «O Messager de Dieu, Vas-tu descendre demain à ta demeure à La Mecque?» Il lui rpéondit: «'Akil, nous a-t-il laissé une quelconque?» Puis il ajouta: «L'impie n'hérite pas d'un musulman, ni un musulman n'hérite d'un impie» (A savoir qu'Akil, le frère de Ali Ben Abi Taleb et le cousin du Prophète était un impie à cette époque).

On a rapporté également qu'Omar Ben Al-Khattab avait acheté une maison de Safuan Ben Oumayya à quatre mille dirhams pour en faire une prison.

Quant à Abdullah Ben 'Amr, il a avancé «Il n'est plus permis de vendre les demeures de La Mecque ni les louer». Et 'Ata' a dit: «Il n'est plus permis à louer les demeures dans l'enceinte sacrée à La Mecque».

Omar Ben Al-Khattab, de sa part, a dit: «O Mecquois! Ne fermez pas les portes de vos demeures devant les gens de campagne, qu'ils descendent là où ils veulent».

Abdullah Ben 'Amr a dit en remontant ce hadith au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Quiconque mange de la location d'une demeure à La Mecque, c'est comme il s'est nourri du feu».

Enfin l'imam Ahmed, pour conclure, a dit: «Les demeures à La Mecque peuvent être des propriétés privées et laissées en héritage mais il n'est plus permis de les louer».

«Ceux qui tentent d'imposer un schisme par violence» ou selon une autre traduction: «A quiconque veut la profaner par perversité», ce verset était le sujet de plusieurs interprétations:

- Celui qui médite y commettre un grand péché.

- Celui qui veut y adorer un autre que Dieu, d'après Moujahed.

- Celui qui se permet d'y commettre ce que Dieu a interdit comme: nuisance, injustice, meurtre etc..., selon Ibn Abbas, celui-là mérite le

châtiment le plus douloureux.

- Celui qui veut commettre un mal quelconque, d'après Moujahed - un autre vis-, en profanant le caractère sacré de l'enceinte, même en le méditant sans l'exécuter.

- Enfin Ibn Mass'oud est allé plus loin en disant: «Celui qui médite d'y accomplir une mauvaise action qui passera à son actif, même si un homme se trouvant à Aden aura l'intention de tuer un homme dans l'enceinte (sans exécuter ce meurtre), Dieu le fera goûter le plus dur châtiment.

Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avait chargé Abdullah Ben Ounays d'une mission avec deux autres, l'un des Emigrés et l'autre des Ansars (Médinois). Ces deux-là, vantaient leur généalogie. Abdullah s'irrita contre l'Ansarien et le tua puis se réfugia dans l'enceinte sacrée et apostasia. Ce verset fut descendu à cette occasion. «**Ceux qui tentent d'imposer un schisme par violence**», en d'autre terme, ceux qui se réfugient dans l'enceinte après apostasie.

Nous avons dans l'histoire une preuve évidente surtout quand les hommes de l'Eléphant ont voulu détruire la Ka'ba, Dieu envoya contre eux des bandes d'oiseaux qui leur lançaient des pierres d'argile qui les ont exterminés.

Dans un hadith authentique, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Une armée attaquera la Ka'ba. Lorsque ces soldats seront dans une région désertique, ils seront engloutis par la terre du premier au dernier»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

وَإِذْ بَوَّأْنَا لِإِبْرَٰهِيمَ مَكَانَ ٱلْبَيْتِ أَن لَّا تُشْرِكْ بِى شَيْـًٔا وَطَهِّرْ بَيْتِىَ
لِلطَّآئِفِينَ وَٱلْقَآئِمِينَ وَٱلرُّكَّعِ ٱلسُّجُودِ ﴿٢٦﴾ وَأَذِّن فِى ٱلنَّاسِ بِٱلْحَجِّ يَأْتُوكَ

(1) ثبت في الحديث أن رسول الله ﷺ: قال: «يغزو هذا البيت جيش حتى إذا كانوا بيداء من الأرض خسف بأولهم وآخرهم» (رواه البخاري).

رِجَالًا وَعَلَىٰ كُلِّ ضَامِرٍ يَأْتِينَ مِن كُلِّ فَجٍّ عَمِيقٍ ﴿٢٧﴾

wa'iḏ bawwa'nâ li'Ibrâhîma makâna-l-bayti 'al-lâ tušrik bî šay'an wa ṭahhir baytiya liṭṭâ'ifîna wa-l-qâ'imîna wa-r-rukka'i-s-sujûdi (26) wa 'aḏḏin fî-n-nâsi bi-l-ḥajji ya'tûka rijâlan wa 'alâ kulli ḍâmirin ya'tîna min kulli fajjin 'amîqin (27).

Lorsque nous avons indiqué à Abraham l'emplacement du Temple, nous lui avons adressé cette recommandation: «Ne nous donne aucun associé et veille à ce que notre Temple soit un symbole de pureté pour les pèlerins et les gens adonnés aux exercices pieux (26) Convie les gens à venir visiter le Temple. Qu'ils y viennent à pied ou sur leurs montures: qu'ils y accourent de tous les points de l'univers. (27)».

Dieu a établi pour Abraham l'emplacement de la Maison (le Temple) et lui a autorisé à la construire. Ceci montre, d'après les exégètes qu'Abraham fut le premier à bâtir cette Maison qui n'existait pas avant cette époque.

Il est cité dans les deux Sahih qu'Abou Dzarr demanda à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: *«O Envoyé de Dieu, quelle est la première mosquée qui a été bâtie?» - La Maison Sacrée, répondit-il. - Et après? - La mosquée à Jérusalem. - Et combien d'années se sont écoulées entre les deux? - Quarante ans»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[(1)].

Dieu a dit à cet égard: **«Le premier Temple élevé pour les hommes est celui de Bekka»** [Coran III, 96].

Donc Dieu a ordonné à Abraham d'élever ce Temple pour ceux qui accomplissent la circumambulation autour de lui, pour ceux qui s'y tiennent debout, pour ceux qui s'inclinent et se prostement.

«Ne nous donne aucun associé» c'est à dire élève ce Temple en Mon nom seul, et purifie-le pour ceux qui s'adonnent à Mon adoration en me vouant un culte pur **«Convie les gens à venir visiter ce Temple»** et appelle-les au pèlerinage à cette Maison. On a rapporté à ce propos

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي ذر قلت: يا رسول الله أي مسجد وضع أول؟ قال: «المسجد الحرام» قلت: ثم أي؟ قال: «بيت المقدس» قلت كم بينهما؟ قال: «أربعون سنة».

que Abraham demanda: «Seigneur, comment pourrais-je convier les gens alors que ma voix ne leur parvienne pas». Il lui répondit: «Appelle-les et c'est à nous de la leur transmettre». Abraham se tint alors dans sa station -ou suivant une variante sur la pierre, ou sur le mont As-Safa, ou sur le mont Abou Qabis- et s'écria: «Hommes! Votre Seigneur s'est pris une Maison, venez-y lui rendre visite». On a dit qu'à ce moment-là, les montagnes s'abaissèrent et laissèrent cette voix parvenir à tous les hommes même à ceux qui se trouvaient dans les reins des pères et les utérus des mères. Toute chose l'a entendu et ceux que Dieu avait décidé qu'ils feraient le Pèlerinage jusqu'au jour de la résurrection en répétant la talbia: «Nous voilà répondre à Ton Appel Grand Dieu» Voilà ce qu'ont avancé Ibn Abbas, Moujahed, Ikrima, Ibn Joubayr et d'autres.

«Qu'ils viennet à pied ou sur leurs montures» Ce verset a suscité l'idée chez quelques ulémas que venir en pèlerinage à pied, à celui qui pourrait le faire, vaut mieux que de venir monté ou par d'autres moyens, car le verset à cité d'abord ceux qui viennent à pied puis les autres. Ceci porta Ibn Abbas à dire: «Ce qui m'a chagriné, en vérité, c'est que je n'ai pas pu faire le pèlerinage à pied tant je l'ai souhaité».

Nombre d'ulémas ont jugé que venir sur une monture serait une imitation du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - du moment qu'il avait la force d'y venir à pied.

«Qu'ils y accourent de tous les points de l'univers» ou suivant une autre traduction: «Ils viendront par des chemins encaissés et des pays lointains.» En vérité tout croyant musulman où qu'il se trouve devra venir visiter la Ka'ba et faire les circumambulations autour d'elle.

لِّيَشْهَدُوا۟ مَنَٰفِعَ لَهُمْ وَيَذْكُرُوا۟ ٱسْمَ ٱللَّهِ فِىٓ أَيَّامٍ مَّعْلُومَٰتٍ عَلَىٰ مَا
رَزَقَهُم مِّنۢ بَهِيمَةِ ٱلْأَنْعَٰمِ ۖ فَكُلُوا۟ مِنْهَا وَأَطْعِمُوا۟ ٱلْبَآئِسَ ٱلْفَقِيرَ ﴿٢٨﴾ ثُمَّ
لْيَقْضُوا۟ تَفَثَهُمْ وَلْيُوفُوا۟ نُذُورَهُمْ وَلْيَطَّوَّفُوا۟ بِٱلْبَيْتِ ٱلْعَتِيقِ ﴿٢٩﴾

l-liyašhadû manâfi'a lahum wa yaḏkurû-s-ma-L-Lâhi fî 'ayyâmim-ma'lûmâtin 'alâ mâ razaqahum mim bahîmati-l-'an'âmi fakulû minhâ wa

’aṭ‘imû-l-bâ’’isa-l-faqîra (28) ṯumma-l-yaqḍû tafaṯahum wa-l-yûfû nuḏ ûrahum wa-l-yaṭṭawwafû bil-bayti-l-‘atîqi (29).

Qu’ils participent aux bienfaits du pèlerinage et qu’ils mentionnent le nom d’Allah, en ces jours solennels, pour le remercier d’avoir mis à leur disposition la viande des troupeaux. Mangez de cette viande et donnez-en aux pauvres. (28) Qu’ils donnent leurs soins au corps, qu’ils accomplissent leurs vœux et qu’ils fassent le tour du Temple originel. (29).

Quels sont ces bienfaits? Et ibn Abbas de les préciser: la satisfaction de Dieu dans l'autre monde, et dans la vie présente des avantages pour leurs corps, les offrandes et le commerce, comme Dieu l'a mentionné dans ce verset: **«Il ne vous est pas interdit de faire du négoce pendant le pèlerinage»** [Coran II, 198].

«Qu’ils mentionnent le nom d’Allah, en ces jours solennels, pour le remercier d’avoir mis à leur disposition la viande des troupeaux». Ibn Abbas a dit: Les jours solennels sont les dix premiers jours du mois Zoul-Hijja, une opinion qui est soutenue aussi par Chafé‘i et Ahmed Ben Hanbal.

Al-Boukhari a rapporté, d'apès Ibn Abbas, que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Aucune pratique cultuelle n'est plus méritoire plus que celle effectuée durant ces dix jours» On demanda: «Même le combat dans le sentier de Dieu?» Il affirma: «Même le combat dans le combat dans le sentier de Dieu à moins qu'un homme ne sorte pour combattre en sacrifiant âme et biens, et sera tué en perdant tout»*[1].

Al-Boukhari a rapporté aussi qu'Ibn Omar et Abou Houraïra se rendaient au marché durant ces dix jours et faisaient de même.

Jaber, de sa part, en remontant ces propos au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, a dit que ces dix jours sont ceux par lesquels Dieu a juré en disant: **«J’en jure par l’aurore, par les dix nuits»** [Coran

---

(1) قال البخاري عن سعيد بن جبير عن ابن عباس عن النبي ﷺ قال: «ما العمل في أيام أفضل منها في هذه» قالوا: ولا الجهاد في سبيل الله؟ قال: «ولا الجهاد في سبيل الله إلا رجل يخرج يخاطر بنفسه وماله فيرجع بشيء».

LXXXIX, 1-2].

Dans les Sunan d'Abi Daoud, il est cité que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - jeûnait ces dix jours qui comprennent le jour de 'Arafa. En lui demandant au sujet du jeûne du jour de 'Arafa, il répondit: «Je le jeûne avec foi et espérant que Dieu m'efface les fautes commises en cette année et celle à venir».

Le dernier de ces dix jours est le jour du sacrifice et le jour du pèlerinage solennel. D'après les différents hadiths ce jour est le meilleur au regard de Dieu comme ils sont ces dix jours par rapport à toute l'année. Ils sont meilleurs aussi que les dix derniers jours du mois de Ramadan, car durant ce mois des prescriptions sont imposées telles que: la prière, le jeûne, l'aumône légale (Zakat) et toutes autres œuvres de charité, tandis que les dix jours en question sont consacrés au pèlerinage».

- Une deuxième opinion avancée par Ibn Abbas qui dit que ces jours solennels sont: le jour de sacrifice et les trois autres qui s'ensuivent.

- Selon l'imam Malek Ben Anas, et c'est la troisième opinion, d'après les dires de 'Ibn Omar: Les jours solennels sont au nombre de trois, celui du sacrifice et les deux qui s'ensuivent; et les jours fixés (-d'après le verset n:203 de la sourate de la vache: **«Glorifiez Allah pendant les jours fixés»** sont ceux qui suivent le jour du sacrifice.

- Enfin la quatrième, d'après Abou Hanifa, stipule que ces jours sont: celui de 'Arafa, celui du sacrifice et un troisième qui s'ensuit.

«Mangez de cette viande et donnez-en aux pauvres» Un verset qui constitue une autorisation à manger de la viande des offrandes, en tirant argument du faire du Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui, après avoir sacrifié son offrande, a ordonné d'en prendre une partie de la viande pour la cuire et en faire une sauce. D'autres ont laissé le choix aux pèlerins de manger de cette viande ou de s'abstenir.

Quant aux pauvres cités dans le verset, il s'agit du nécessiteux et besogneux qui ne quémandent pas.

«Qu'ils donnent leurs soins au corps» ou suivant une autre traduction: «Qu'ils mettent ensuite fin à leurs interdits». Il s'agit de la désacralisation, de se raser la tête, de porter des habits ordinaires, de se rogner les onlges et autres choses.

«Qu'ils accomplissent leurs vœux» en s'en acquittant de ce qu'ils ont fait comme vœux tels que la présentation des offrandes et des rites qui accompagnent en général un pèlerinage accompli avec piété.

«Et qu'ils fassent le tour du Temple originel» D'après Moujahed, c'est la circumambulation obligatoire le jour du sacrifice. Quant à Ibn Abbas, il a dit qu'il s'agit des derniers rites du pèlerinage qui consistent à faire les tournées processionnelles autour de la Ka'ba.

L'auteur de cet ouvrage a conclu: «Il faut adopter le faire du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui, en retournant à Mina le jour du sacrifice, a commencé par le jet des cailloux (au nombre de sept), puis a égorgé son offrande, puis s'est rasé la tête, ensuite il a dévalé et a fait la circumambulation autour de la Maison. Il a ordonné, d'apès un hadith cité dans les deux Sahih, que la circumambulation soit le dernier rite en permettant à la femme qui sera dans ses menstrues à s'en abstenir.

Le Temple originel, ou l'antique Maison, a été appelé ainsi parce qu'aucun tyran n'a pu le conquéir, ou suivant une interprétation d'Al-Hassan Al-Basri, parce qu'il a été le premier Temple qui fut élevé sur terre.

ذَٰلِكَ وَمَن يُعَظِّمْ حُرُمَٰتِ ٱللَّهِ فَهُوَ خَيْرٌ لَّهُۥ عِندَ رَبِّهِۦ ۗ وَأُحِلَّتْ
لَكُمُ ٱلْأَنْعَٰمُ إِلَّا مَا يُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ ۖ فَٱجْتَنِبُوا۟ ٱلرِّجْسَ مِنَ ٱلْأَوْثَٰنِ
وَٱجْتَنِبُوا۟ قَوْلَ ٱلزُّورِ ﴿٣٠﴾ حُنَفَآءَ لِلَّهِ غَيْرَ مُشْرِكِينَ بِهِۦ ۚ وَمَن يُشْرِكْ بِٱللَّهِ
فَكَأَنَّمَا خَرَّ مِنَ ٱلسَّمَآءِ فَتَخْطَفُهُ ٱلطَّيْرُ أَوْ تَهْوِى بِهِ ٱلرِّيحُ فِى مَكَانٍ سَحِيقٍ
﴿٣١﴾

ḏâlika wa man yu'azzim hurumâti-L-Lâhi fahuwa ḫayru-l-lahû 'inda rabbihî wa 'uḥillat lakumu-l-'an'âmu 'illâ mâ yutlâ 'alaykum fajtanibû-r-

rijsa mina-l-'awṯâni wa-jtanibû qawla-z-zûri (30) ḥunafâ'a lil-L-Lâhi ġayra mušrikîna bihî wa may-yšrik bi-L-Lâhi faka'annamâ ḫarra mina-s-samâ'i fataḫafuhu-ṭ-ṭayru 'aw tahwi bihi-r-rîḥu fî makânin saḥîqin (31).

Oui, faites ainsi. Celui qui vénérera les institutions d'Allah en sera récompensé. La consommation de la viande est permise en dehors des défenses qui ont déjà été édictées. Evitez la souillure des idoles, évitez de commettre des faux. (30) Soyez droits. N'associez personne à Allah. Celui qui donne des associés à Allah est comme quelqu'un qui est précipité des nues. Les oiseaux de proie se le disputent à coup de griffes ou bien le vent l'emporte dans des contrées perdues. (31).

Tels sont les rites que Dieu a ordonné pour être accomplis et mériter par contre la plus belle récompense. Celui qui aura respecté tout ce que Dieu a déclaré sacré, en s'abstenant des interdits, aura acquis un grand bien auprès de Dieu. Moujahed a avancé que ces choses sacrées sont: La Mecque, le pèlerinage et la visite pieuse ('oumra).

«La consommation de la viande est permise en dehors des défenses qui ont déjà été édictées» C'est à dire, après l'accomplissement de ces rites, il est permis de consommer toutes les viandes sauf celles qui sont frappées par une interdiction telles que la bête morte, le sang et le porc, et tout ce qui est immolé au nom d'un autre que Dieu et les autres d'après le verset...

«Evitez la souillure des idoles, évitez de commettre de faux» Dieu dans ce verset a joint l'idolâtrie aux paroles mensongères, comme Il l'a montré clairement dans ce verset: **«Dis: Mon Seigneur interdit de commettre les mauvaises actions apparentes ou cachées. Il interdit le mal et toute violence injuste. Il interdit qu'on Lui associe des divinités qu'Il n'a pas Lui-même accréditées. Il interdit qu'on parle de Lui sans connaissance»** [Coran VII, 33]. A ce propos Abou Bakra rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à ses compagnons: *«Vous dirai-je quels sont les grands péchés» - Si, ô Envoyé de Dieu, répondit- on. Il reprit: «Ce sont le polythéisme, la désobéissance aux pères et mères- il s'assit après s'être accoudé -et dit: «Les paroles mensongères et le faux témoignage». Il ne cessa de les répéter au point où nous dîmes: «Si*

*seulement il se tait». (**Rapporté par Boukhari et Mouslim**)*[1].

Dans une version de Khouraïm Ben Fatek Al-Assadi, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, après avoir accompli la prière de l'aurore, se tint debout parmi les prieurs et dit: «Or le faux témoignage équivaut -en gravité- au polythéisme».

Les hommes sont donc tenus d'éviter la souillure des idoles, de proférer des paroles fausses et d'être de vrais croyants en Dieu en Lui vouant un culte pur et sincère et évitant toute déviation de la vérité.

Puis Dieu propose l'exemple de l'infidèle dans son égarement et le compare à quelqu'un qui est tombé du ciel, un oiseau de proie le saisit alors et l'emporte, ou le vent le précipite d'en haut à l'en pulvériser.

Dans le hadith rapporté par Al-Bara' il est dit: «Quand l'incrédule meurt, les anges emportent son âme au ciel mais ses portes ne lui seront plus ouvertes, et son âme sera précipité d'en haut, puis il récita ce verset».

ذَٰلِكَ وَمَن يُعَظِّمْ شَعَٰٓئِرَ ٱللَّهِ فَإِنَّهَا مِن تَقْوَى ٱلْقُلُوبِ ﴿٣٢﴾ لَكُمْ فِيهَا مَنَٰفِعُ
إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ثُمَّ مَحِلُّهَآ إِلَى ٱلْبَيْتِ ٱلْعَتِيقِ ﴿٣٣﴾

d̲âlika wa may-yu'azzim ša'â'ira-L-Lâhi fa'innahâ min taqwa-l-qulûbi (32) lakum fîhâ manâfi'u 'ilâ 'ajalim musamman t̲umma mahilluhâ 'ilâ-l-bayti-l-'atîqi (33).

Ainsi en est-il. Vénérer les œuvres d'Allah est un signe de piété. (32) Vous utilisez les animaux jusqu'au jour où ils sont conduits en offrande au Temple originel (33).

Quiconque exalte les emblèmes de Dieu en se conformant à Ses prescriptions, c'est en effet de la piété des cœurs. Ainsi présenter des bêtes victimes qui soient grasses et exemptes de tout défaut, comme

---

(1) في الصحيحين عن أبي بكرة أن رسول الله ﷺ قال: «ألا أنبئكم بأكبر الكبائر؟» قلنا: بلى يا رسول الله، قال: «الإشراك بالله وعقوق الوالدين ــ وكان متكئاً فجلس ــ فقال: ألا وقول الزور، ألا وشهادة الزور»؛ فما زال يكررها حتى قلنا: ليته سكت.

a dit Ibn Abbas, relève du respect des choses que Dieu a voulues qu'elles soient sacrées. Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -; comme Boukhari a rapporté, avait sacrifié deux béliers gros et cornus pour donner l'exemple aux autres.

On peut déduire de tout cela qu'il n'est plus acceptable de présenter comme offrandes des bêtes qui ne soient pas indemnes. D'ailleurs, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à cet égard: «Il n'est plus permis de présenter comme sacrifices ces quatres animaux: le borgne, le malade dont sa maladie est constatée, le boiteux et celui dont un os est brisé sans qu'il n'en puisse guérir».

Ces défauts font décroitre la viande et rendent les animaux-victimes incapables de brouter l'herbe nécessaire étant donné que les bergers en les menant au pâturage, ne peuvent accompagner le troupeau.

Des choses sacrées de Dieu, Ibn Abbas a mentionné les animaux sacrifiés, tandis que Mouhammed Ben Abou Moussa y a ajouté les stations à Arafa et Mouzdalifa, le jet des cailloux et le rasage de la tête.

«Vous utilisez les animaux...» C'est à dire on peut tirer profit de ces bêtes destinées à être sacrifiées jusqu'au jour du sacrifice, de leur lait, leurs poils, leurs laines et comme montures.

A ce propos, Anas rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a vu un homme qui conduisait une chamelle (comme sacrifice). Il lui demanda: «Pourquoi tu ne la montes pas?» Et l'homme de répondre: «Elle est destinée au sacrifice». - Malheur à toi, reprit le Prophète, monte- la en lui répétant cela deux ou trois fois.

On a rapporté ausi que 'Ali vit un homme mener une chamelle et son petit en sacrifice. Il lui dit: «Ne bois de son lait que ce qui en reste de la nourriture du petit. Le jour du sacrifice égorge et la chamelle et le petit».

«... où ils sont conduits en offrande au Temple originel» Cela signifie que le lieu de l'immolation est la Ka'ba l'antique Maison, comme Dieu l'a montré ailleurs: **«... et avaient empêché vos offrandes d'atteindre l'autel du sacrifice»** [Coran XLVIII, 25].

وَلِكُلِّ أُمَّةٍ جَعَلْنَا مَنسَكًا لِّيَذْكُرُوا۟ ٱسْمَ ٱللَّهِ عَلَىٰ مَا رَزَقَهُم مِّنۢ بَهِيمَةِ
ٱلْأَنْعَٰمِ ۗ فَإِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ فَلَهُۥٓ أَسْلِمُوا۟ ۗ وَبَشِّرِ ٱلْمُخْبِتِينَ ﴿٣٤﴾ ٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ
ٱللَّهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ وَٱلصَّٰبِرِينَ عَلَىٰ مَآ أَصَابَهُمْ وَٱلْمُقِيمِى ٱلصَّلَوٰةِ وَمِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ
يُنفِقُونَ ﴿٣٥﴾

wa likulli 'ummatin ja'alnâ mansaka-l-liyaḏkurû-sma-L-Lâhi 'alâ mâ razaqahum mim bahîmati-l-'an'âmi fa'ilâhukum 'ilâhun wâḥidun falahû 'aslimû wa bašširi-l-muḫbitîna (34) l-laḏîna 'iḏâ ḏukira-L-Lâhu wajilat qulûbuhum wa-ṣ-ṣâbirîna 'alâ mâ 'aṣâbahum wa-l-muqîmî-ṣ-ṣalâti wa mimmâ razaqnâhum yunfiqûna (35).

Nous avons institué pour chaque nation un mode d'offrande pour qu'elle ait l'occasion de remercier Allah de l'avoir pourvue d'animaux. Votre Allah est un Allah unique. Soumettez-vous à Lui. Annoncez la bonne nouvelle aux humbles. (34) Les humbles dont les cœurs tressaillent quand ils entendent le nom d'Allah, qui supportent leurs maux avec patience, sont assidus à la prière et font l'aumône sur ce que nous leur distribuons. (35).

Egorger les bêtes offrandes et verser leur sang au nom de Dieu, est un acte permis dans toutes les religions. Il est rapporté dans les deux Sahih, d'après Anas, qu'on a amené deux moutons bigarrés au Message de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Il mentionna le nom de Dieu, prononça le tekbir, et mit son pied sur leur joue et les égorgea.

L'imam Ahmed rapporte d'après Zaïd Ben Arqam qu'on demanda: «O Messager de Dieu, que signifient ces sacrifices?» Il répondit: «-C'est la sunna (tradition) de votre père Abraham». On répliqua: «Qu'en obtiendrons-nous?» Il rétorqua: «Une bonne action contre chaque poil?» - Et qu'en est-il de la laine?» - Aussi pour chaque poil de laine une bonne action».

«Votre Allah est un Allah unique» Certes il n'existe qu'un seul Dieu qui doit être adoré suivant les lois de toutes les religions bien que certaines furent abrogées. Tout le monde est appelé à Son adoration sans rien Lui associer, tel est l'ordre divin. Dieu a dit: **«Il n'est pas de**

Prophètes qui t'aient précédé à qui nous n'ayons révélé qu'il n'y a d'autre Allah que Moi. Adorez-Moi» [Coran XXI, 25].

Soumettez-vous à Lui et vouez-Lui un culte pur en observant Ses enseignements. Annoncez la bonne nouvelle aux humbles qui criagnent Dieu, ceux dont les cœurs frémissent lorsque le nom de Dieu est mentionné, ceux qui se montrent patients quand un malheur quelconque les frappe, ceux qui observent les prières en s'en acquittant à leurs moments fixés, ceux qui dépensent en aumône de ce que Dieu leur a accordé et ceux qui se comportent convenablement envers les autres en respectant les limites de Dieu.

وَالْبُدْنَ جَعَلْنَاهَا لَكُم مِّن شَعَائِرِ اللَّهِ لَكُمْ فِيهَا خَيْرٌ فَاذْكُرُوا اسْمَ اللَّهِ عَلَيْهَا
صَوَافَّ فَإِذَا وَجَبَتْ جُنُوبُهَا فَكُلُوا مِنْهَا وَأَطْعِمُوا الْقَانِعَ وَالْمُعْتَرَّ كَذَٰلِكَ سَخَّرْنَاهَا
لَكُمْ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٣٦﴾

wa-l-budna ja‘alnâhâ lakum min ša’â’iri-L-Lâhi lakum fîhâ ḫayrun fa-ḏ-kurû-sma-L-Lâhi ‘alayhâ ṣawâffa fa’iḏâ wajabat junûbuhâ fakulû minhâ wa ’aṭ‘imû-l-qâni‘a wa-l-mu‘tarra kaḏâlika saḫḫarnâhâ lakum la‘allakum taškurûna (36).

Nous avons compté les chameaux destinés au sacrifice parmi les choses sacrées. C'est là une décision heureuse. Prononcez le nom d'Allah sur ceux qui sont prêts à être sacrifiés. Quand ils sont abattus, nourrissez-vous de leur chair et distribuez-en aux humbles et aux nécessiteux. C'est dans ce but que nous vous les avons soumis. Montrez-vous reconnaissants (36).

Dieu rappelle à Ses serviteurs qu'il a fait des bêtes (litt. les chameaux) destinées à être sacrifiées parmi les choses sacrées qu'on présente comme offrande auprès de la Maison Sacrée. A savoir, comme il a été dit dans un hadith, qu'une chamelle ou une vache peut être présentée au nom de sept personnes.

«C'est là une décision heureuse» et il y en a là un bien pour les hommes qui leur procurera le bonheur dans les deux mondes. Aicha a rapporté que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le fils d'Adam ne fait au jour du sacrifice une œuvre plus aimée de*

*Dieu que le versement du sang (de son offrande). Cette bête viendra au jour de la résurrection avec ses cornes, ses sabots fendus et ses poils, (- comme de bonnes actions), son sang, avant d'être répandu sur la terre, atteint une place auprès de Dieu. Offrez donc de bon cœur ces bêtes-victimes» **(Rapporté par Ibn Maja et Tirmidzi)**[1].*

«Prononcez le nom d'Allah sur ceux qui sont prêts à être sacrifiés». Jaber Ben Abdullah rapporte: «J'ai fait la prière du sacrifice avec le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. La prière achevée, il apporta un mouton et l'égorgea en disant: «Au nom de Dieu, Dieu est grand. Dieu accepte (cette offrande) de ma part et de celle qui n'a pas pu présenter une offrande de ma communauté».

Mouhammed Ben Ishaq rapporte d'après Jaber que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - égorgea deux moutons le jour du sacrifice et, en les dirigeant, il dit: «Je tourne mon visage, comme un vrai croyant, vers celui qui a créé les cieux et la terre. Je ne suis pas au nombre des polythéistes. Ma prière, mes pratiques cultuelles, ma vie et ma mort appartiennent à Dieu, le Seigneur des mondes, Il n'a pas d'associés. Voilà ce qui m'a été ordonné: je suis le premier de ceux qui se soumettent (des musulmnas). Grand Dieu, cela provient de Toi et est offert à Toi de la part de Mouhammed et la communauté de Mouhammed». Puis il prononça le nom de Dieu, exalta sa grandeur et immola.

En interprétant cette parite du verset, Ibn Abbas a dit: Il s'agit de ligoter la «main gauche» de l'animal avant de l'immoler et de dire: «Au nom de Dieu, Dieu est grand, il n'y a de divinité à part Allah. Grand Dieu, ceci provient de Toi et c'est à Toi qu'on l'offre»«. Ainsi était la tradition suivie d'après le faire du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, pour immoler la bête victime.

Une fois ces animaux abattus (litt gisés sur le flanc) et devenus

---

(1) روي عن عائشة أن رسول الله ﷺ قال: «ما عمل ابن آدم يوم النحر عملاً أحب إلى الله من إهراق دم وإنها لتأتي يوم القيامة بقرونها وأظلافها وأشعارها، وإن الدم ليقع من الله بمكان قبل أن يقع من الأرض فَطِيبُوا بها نفساً». (رواه ابن ماجه والترمذي).

froids sans aucun mouvement on peut prendre de leur chair. Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -a appris aux hommes comment immoler les animaux dans ce hadith cité dans le Sahih de Mouslim. Il a dit: *«Dieu a prescrit l'ihsan (la perfection ou l'excellence) en toute chose: lorsque vous tuez, faites-le avec ihsan; lorsque vous égorgez, faites-le avec ihsan et que chacun d'entre vous aiguise sa lame et apaise sa bête»* ***(Rapporté par Mouslim d'après Chaddad Ben Aws)***[1].

«Nourrissez-vous de leur chair et distribuez-en aux humbles et aux nécessiteux». Cet ordre de manger de la chair des animaux sacrifiés n'est pas catégorique mais une autorisation. Quant aux termes «humbles» et «nécessiteux», ils furent un sujet de divergence dans leur définition. On peut en conclure qu'il s'agit des pauvres qu'ils quémandent ou non.

Qu'en sera-t-il des viandes de ces animaux immolés? L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - l'a montré dans ce hadith cité dans les deux Sahih. Il a dit aux hommes: «Je t'avais interdit d'en faire provision de la chair des animaux immolés pour plus de trois jours. Mais maintenant, mangez-en et faites-en provision le temps que vous voudrez». Suivant une variante: «Mangez-en, faites-en provision et aumône».

Une question a été soulevée: Quand est-ce qu'on doit immoler les animaux destinés au sacrifice?.

Al-Bara' Ben 'Azeb rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«En ce jour-ci (le jour du sacrifice) nous devons d'abord faire la prière puis nous retournons pour immoler. Celui qui aura fait cela, aura suivi notre sunna (tradition). Celui qui aura immolé avant la prière, sa bête immolée ne sera que comme de la viande pour sa famille (qui sera sans aucune rétribution) et il n'aura pas accompli les rites»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

---

(1) حديث شداد بن أوس في صحيح مسلم: «إن الله كتب الإحسان على كل شيء فإذا قتلتم فأحسنوا القتلة، وإذا ذبحتم فأحسنوا الذبحة، وليحدّ أحدكم شفرته وليرح ذبيحته».

(2) عن البراء بن عازب قال، قال رسول الله ﷺ: «إن أول ما نبدأ به في يومنا هذا أن نصلي

C'est pour cela que Chafé'i et un groupe des ulémas ont dit: «Le moment fixé où on a le droit d'immoler au jour du sacrifice, c'est quand le soleil se lève et un temps se sera écoulé équivalent au temps qu'exigent la prière de la fête et les deux prônes (khoutba).» Ahmed a ajouté à cela: «Et après que l'imam ait immolé».

Abou Hanifa a distingué entre les habitants des petits villages où on ne célèbre pas la prière de la fête et ceux des cités. Les premiers, d'après lui, peuvent immoler après l'apparition de l'aube, tandis que les autres doivent attendre l'accomplissement de la prière. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

L'immolation peut être effectuée le jour du sacrifice même, ou un ou deux ou même trois jours après selon les différentes opinions. L'imam Ahmed a dit à ce propos: «Tous les jours du Tachriq sont des moments permis pour immoler» (les jours du Tachriq sont les trois qui suivent le jour du sacrifice).

«C'est dans ce but que nous vous les avons soumis. Montrez-vous reconnaissants» Dieu a mis à votre service ces animaux, soumis, pour être montés, ou traits ou immolés.

لَن يَنَالَ ٱللَّهَ لُحُومُهَا وَلَا دِمَآؤُهَا وَلَٰكِن يَنَالُهُ ٱلتَّقْوَىٰ مِنكُمْ كَذَٰلِكَ سَخَّرَهَا
لَكُمْ لِتُكَبِّرُوا۟ ٱللَّهَ عَلَىٰ مَا هَدَىٰكُمْ وَبَشِّرِ ٱلْمُحْسِنِينَ ٣٧

lay-yanâla-L-Lâha luḥûmhâ walâ dimâ'uhâ wa lakin yanâluhu-t-taqwâ minkum kad̲âlika saẖẖarahâ lakum litukabbirû-L-Lâha 'alâ mâ hadâkum wa bašširi-l-muḥsinîna (37).

La chair et le sang des victimes importent peu à Allah. Ce qui le touche, c'est votre piété. Il vous a asservi ces animaux pour que vous le glorifiez de vous avoir bien guidés. Annoncez la bonne nouvelle aux gens du bien. (37).

ثم نرجع فننحر، فمن فعل فقد أصاب سنتنا، ومن ذبح قبل الصلاة فإنما هو لحم قدمه لأهله ليس من النسك في شيء». (رواه بخاري ومسلم).

Si Dieu a prescrit de tels rites, et en particulier le sacrifice des animaux, c'est pour qu'ils se rappellent de Lui et de l'invoquer étant le seul Pourvoyeur et le Dispensateur par excellence. Sûrement ni la chair ni le sang de ces bêtes n'atteindront pas Dieu, mais ce qui l'atteindra est la crainte révérencielle.

Ibn Jouraïj rapporte: «A l'époque de l'ignorance (Jahiliah) les hommes immolaient les chameaux et aspergeaient les coins de la maison de leur sang et leur chair. Les compagnons du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - dirent: «Nous avons plus de droit qu'eux de faire une chose pareille». Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: **«La chair et le sang des victimes importent peu à Allah». Ce qui le touche, c'est votre piété».** C'est à dire Il accepte cette piété et vous en rétribue. A ce propos il est cité dans le Sahih que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Dieu ne considère ni vos figures ni vos richesses, mais Il regarde vos cœurs et vos œuvres». Comme il est dit aussi: «L'aumône tombe dans la main du Miséricordieux avant que le mendiant la reçoive, et le sang tombe dans un certain endroit auprès de Dieu avant d'atteindre le sol».

«... Pour que vous le glorifiez de vous avoir guidés» et que vous proclamiez Sa grandeur de vous avoir établi cette religion et ce qu'Il aime et agrée pour vous, en vous imposant des interdictions. Annonce, ô Mouhammed, la bonne nouvelle à ceux qui font les œuvres pies, qui observent les enseignements de Dieu, qui suivent la loi, qui croient à toi et à ton message.

۞ إِنَّ ٱللَّهَ يُدَٰفِعُ عَنِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ كُلَّ خَوَّانٍ كَفُورٍ ٣٨

'inna-L-Lâha yudâfi'u 'ani-l-lad̲îna 'â̂manû̂ 'inna-L-Lâha lâ yuḥibbu kulla ḫawwânin kafûrin (38).

Allah défend ceux qui ont la foi. Il n'aime pas les perfides et les impies» (38).

Certes Dieu prend la défense des croyants qui se sont fiés à Lui, contre le mal des méchants et les machinations des pervers. Il les

garde, les couvre par Sa bienveillance et les secourt. «**La protecion d'Allah ne suffit-elle pas à ses serviteurs?**» [Coran XXXIX 36]. Il a dit aussi: «**Allah suffit à qui met sa confiance en Lui**» [Coran LXV, 3].

Dieu n'aime pas le perfide qui ne respecte ni pacte ni engagement et l'incrédule qui méconnait les bienfaits de Dieu.

أُذِنَ لِلَّذِينَ يُقَٰتَلُونَ بِأَنَّهُمْ ظُلِمُوا۟ ۚ وَإِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ نَصْرِهِمْ لَقَدِيرٌ ﴿٣٩﴾ ٱلَّذِينَ
أُخْرِجُوا۟ مِن دِيَٰرِهِم بِغَيْرِ حَقٍّ إِلَّآ أَن يَقُولُوا۟ رَبُّنَا ٱللَّهُ ۗ وَلَوْلَا دَفْعُ ٱللَّهِ
ٱلنَّاسَ بَعْضَهُم بِبَعْضٍ لَّهُدِّمَتْ صَوَٰمِعُ وَبِيَعٌ وَصَلَوَٰتٌ وَمَسَٰجِدُ يُذْكَرُ فِيهَا
ٱسْمُ ٱللَّهِ كَثِيرًا ۗ وَلَيَنصُرَنَّ ٱللَّهُ مَن يَنصُرُهُۥٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَقَوِىٌّ عَزِيزٌ ﴿٤٠﴾

'uḏina-lil-laḏîna yuqâtalûna bi'annahum ẓulimû wa 'inna-L-Lâha 'alâ naṣrihim laqadîrun (39) 'al-laḏîna 'uḫrijû min diyârihim biġayri ḥaqqin 'illâ 'ay-yaqûlu rabbunâ-L-lâhu wa lawla daf'u-L-Lâhi-n-nâsa ba'ḍahum biba'ḍi-l-lahuddimat ṣawâmi'u wa biya'un wa ṣalawâtun wa masâjidu yuḏkru fîhâ-smu-L-Lâhi kaṯîran wa layanṣurnna-L-Lâhu may-yanṣuruhû 'inna-L-Lâha laqawiyyun 'azîzun (40).

Témoignage est donné aux victimes d'une agression de l'injustice perpétrée contre eux. Allah peut les rendre victorieux. (39) Ceux qui ont été exilés uniquement pour avoir dit: «Notre Maître est Allah». Si Allah n'opposait pas les peuples les uns aux autres, ou aurait tôt fait de voir tomber en ruine les clochers, les églises, les synagogues et les mosquées, tous lieux où retentit le nom d'Allah. Allah défend qui le soutient. Allah est toute force et toute gloire. (40).

Ibn Abbas a avancé que ce verset fut révélé au sujet de Mouhammed et ses compagnons quand ils sortirent de La Mecque. D'autres tels que Moujahed et Ad-Dahak le considèrent comme le premier verset révélé appelant au combat dans la voie de Dieu. Ibn Abbas a rapporté aussi que lorsque le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - fut contraint à quitter La Mecque, Abou Bakr s'écria: «Ils ont expulsé leur Prophète. Nous sommes à Dieu et c'est à Lui que nous retournerons. Ils seraient exterminés». Dieu révéla à ce moment le verset précité: «**Témoignage est donné aux victimes d'une agression...**»

et Abou Bakr de conclure: «J'ai connu alors qu'il y aura un combat».

«Allah peut les rendre victorieux» et Il est puissant pour les secourir sans qu'il y ait un combat, mais Il voudrait que Ses serviteurs déploient leurs efforts et s'adonnent à Son adoration, comme Il a dit: **«Si Allah voulait, Il sévirait lui-même contre les infidèles mais Il tient à vous éprouver les uns par les autres. Ceux qui luttent dans la voie d'Allah, Allah ne laissera pas leurs actes sans récompense»** [Coran XLVII, 4] et aussi: **«Combattez-les. Allah les châtiera par vos mains. Il les humiliera, vous donnera la victoire sur eux et apaisera les cœurs des croyants»** [Coran IX, 14]. A savoir qu'il y a tant de versets qui se rapportent au combat des incrédules.

«Allah peut les rendre victorieux» et Il a réalisé Sa promesse. Il n'a prescrit le combat que dans le moment opportun. Car, à la Mecque, le nombre des idolâtres dépassait beaucoup celui des fidèles. Si à cette époque le combat était prescrit, il serait une charge difficile pour les musulmans à cause de leur petit nombre.

On a rapporté, d'autre part, que lorsque les habitants de Yathreb (Médine) prêtèrent serment d'allégeance à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - la nuit de 'Aqaba, ils lui dirent: «O Envoyé de Dieu, pourquoi n'attaquons-nous pas les habitants de cette vallée- il s'agit des habitants de Mina- et les tuons?» Il répondit: «Je n'ai pas encore reçu l'ordre du combat».

A La Mecque, les idolâtres complotèrent pour tuer le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Ayant eu vent de leur complot par révélation, il quitta La Mecque vers Médine avec ses compagnons (la Hégire). Et une fois établis dans cette ville et devenus puissants, l'ordre du combat leur fut prescrit et le verset précité fut le premier à ce sujet.

«Ceux qui ont été exilés uniquement pour avoir dit: «Notre Maître est Allah» C'était leur seule faute pour être punis de la sorte et contraints à quitter leur ville natale en y laissant biens et familles, rien que pour avoir adoré Dieu seul sans rien lui associer. Les gens de «l'Oukhdoud» ont subi une peine pire encore pour la même raison: **«Ils ne leur reprochaient pas autre chose que de croire à Allah tout-Puissant et glorieux»** [Coran LXXXV, 8].

«Si Allah n'opposait pas les peuples les uns aux autrs...» et ne repoussait les uns par les autres, la terre serait corrompue et les lieux d'adoration et de culte seraient détruits, tels que les ermitages, les synagogues, les oratoires et les mosquées. Ces lieux où on invoque le nom de Dieu et on Le glorifie.

«Allah défend qui le soutient» un verset qui est pareil à celui-là: **«Si vous défendez la cause, Il vous soutiendra et raffermira vos pas»** [Coran XLVII, 7]. Dieu est toute force et toute puissance. Donc celui qui défend sa cause ne perdra jamais et ne manquera aucun soutien, car Il affirme cela en disant: **«Nous avons prévenu nos fidèles envoyés qu'ils auraient raison de leurs adversaires. et que nos troupes triompheraient»** [-Coran XXXVIII, 171-173].

ٱلَّذِينَ إِن مَّكَّنَّٰهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ أَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَوُا۟ ٱلزَّكَوٰةَ وَأَمَرُوا۟
بِٱلْمَعْرُوفِ وَنَهَوْا۟ عَنِ ٱلْمُنكَرِ ۗ وَلِلَّهِ عَٰقِبَةُ ٱلْأُمُورِ ﴿٤١﴾

'al-ladîna 'in makkannahum fî-l-'ardi 'aqâmû-ṣ-ṣalâta wa 'â tû-z-zakâta wa 'amarû bi-l-ma'rûfi wa nahaw 'ani-l-munkari wa lil-Lâhi 'âqibatu-l-'-umûri (41).

Il défend ceux qui, après avoir été consolidés sur terre, observent leurs prières, font l'aumône, recommandent les bonnes actions et condamment les mauvaises. C'est Allah qui arbitre toutes choses. (41).

Othman Ben 'Affan a dit que ce verset fut révélé à sont sujet et ses compagnons qui ont été expulsés injustement de leur pays pour avoir dit seulement «Notre Seigneur est Dieu». Puis Dieu nous donna le pouvoir sur terre: nous obervsâmes la prière, donnâmes la zakat et l'aumône, ordonnâmes ce qui est convenable, interdîmes le repréhensible, car la fin de toute chose appartient à Dieu seul qui rétribuera pour les bonnes actions.

'Atia Al-'Oufi a dit que ce verset est pareil à celui-ci **«Allah affermira sur terre ceux qui ont la foi et pratiquent le bien..»** [Coran XXIV, 55]. Quant à la bonne fin, elle est réservée à ceux qui auront fait le bien et craint Dieu.

وَإِن يُكَذِّبُوكَ فَقَدْ كَذَّبَتْ قَبْلَهُمْ قَوْمُ نُوحٍ وَعَادٌ وَثَمُودُ ﴿٤٢﴾ وَقَوْمُ إِبْرَٰهِيمَ
وَقَوْمُ لُوطٍ ﴿٤٣﴾ وَأَصْحَـٰبُ مَدْيَنَ ۖ وَكُذِّبَ مُوسَىٰ ۖ فَأَمْلَيْتُ لِلْكَـٰفِرِينَ ثُمَّ أَخَذْتُهُمْ ۖ
فَكَيْفَ كَانَ نَكِيرِ ﴿٤٤﴾ فَكَأَيِّن مِّن قَرْيَةٍ أَهْلَكْنَـٰهَا وَهِىَ ظَالِمَةٌ
فَهِىَ خَاوِيَةٌ عَلَىٰ عُرُوشِهَا وَبِئْرٍ مُّعَطَّلَةٍ وَقَصْرٍ مَّشِيدٍ ﴿٤٥﴾ أَفَلَمْ يَسِيرُوا۟
فِى ٱلْأَرْضِ فَتَكُونَ لَهُمْ قُلُوبٌ يَعْقِلُونَ بِهَآ أَوْ ءَاذَانٌ يَسْمَعُونَ بِهَا ۖ فَإِنَّهَا لَا تَعْمَى
ٱلْأَبْصَـٰرُ وَلَـٰكِن تَعْمَى ٱلْقُلُوبُ ٱلَّتِى فِى ٱلصُّدُورِ ﴿٤٦﴾

wa 'iy-yukaḏḏibûka faqad kaḏḏabat qablahum qawmu Nuḥin wa '-Adun wa Ṯamûdu (42) wa qawmu 'Ibrâhîma wa qawmu Luṭin (43) wa 'aṣḥâbu Madyana wa kuḏḏiba Mûsâ fa 'amlaytu lil-kâfirîna ṯumma 'aḫaḏtuhum fakayfa kâna nakîri (44) faka'ayyim min qaryatin '-ahlaknâhâ wahiya ẓâlimatun fahiya ḫâwiyatun 'alâ 'urûšihâ wa bi'rim mu'aṭṭalatin wa qaṣrim mašîdin (45) 'afalam yasîrû fî-l-'arḍi fatakûna lahum qulûbun ya'qilûna bihâ 'aw 'âḏânun yasma'ûna bihâ fa'innahâ lâ ta'ma-l-'abṣâru wa lâkin ta'mâ-l-qulûbu-l-latî fî-ṣ-ṣudûri (46).

Te traitent-ils de menteur? qu'importe. Les peuples de Noé, d'Ad et de Thémoud n'en ont-ils pas fait autant avant eux? (42) De même que les peuples d'Abraham et de Loth (43) De même que les Médianites. Moïse aussi a été traité de menteur. J'ai été longanime envers les incrédules. Puis, j'ai sévi contre eux. Mon châtiment a été implacable. (44) Que de cités avons-nous détruites en punition de leurs péchés! elles gisent solitaires au milieu de leurs ruines, leurs puits sont comblés et leurs magnifiques palais abattus. (45) Que ne vont-ils de par le monde? Alors leur intelligence s'éveillerait et leurs oreilles s'affineraient. Ce ne sont pas leurs yeux qui ne voient pas. Ce sont leurs esprits qui, faute de s'extérioriser, ne voient pas. (46).

Dieu, dans ces versets, réconforte Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - en lui racontant que les peuples d'autres Prophètes qui t'ont précédé ont été traités d'imposteurs avant toi, malgré les signes et miracles qu'ils leur ont présentés. Dieu a accordé un délai aux incrédules puis les a saisis sans merci. Considère combien fut sévère le châtiment que Dieu leur a infligé.

Certains des anciens exégètes ont avancé que quarante années furent écoulées du jour où Pharaon avait dit à son peuple «**Je suis votre Seigneur tout-puissant**» [Coran LXXIX, 24] et le jour de sa noyade. Et il est cité dans les deux Sahih, d'après Abou Moussa, que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu accorde un répit à l'injuste, mais quand Il le saisit, Il ne le lâche plus» Puis il récita:* «**Voilà de quelle manière Allah punit les cités corrompues! Il leur envoie un châtiment terrible et douloureux**» [Coran XI, 102] ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Puis Dieu fit la description de ces cités punies à cause de leur injustice: Les maisons détruites et désertées, les puits d'où ils puisaient de l'eau comblés et taris et leurs magnifiques palais abattus. Donc tous ces signes de prospérité et de puissance n'ont pu préservé ces peuples du châtiment de Dieu qui a dit: «**Où Que vous soyez, la mort vous prendra. Fussiez-vous terrés dans des forteresses inexpugnables**» [Coran IV, 78].

Que ceux qui jouissent de la faculté de réflexion et de méditation parcourent la terre pour considérer qu'elle fut la fin des impies. Ou bien ces gens-là n'ont-ils pas des cœurs qui comprennent et des oreilles qui entendent? En vérité, ce ne sont pas leurs yeux qui sont aveugles, mais ce sont les cœurs, dans les poitrines, qui s'aveuglent.

وَيَسْتَعْجِلُونَكَ بِٱلْعَذَابِ وَلَن يُخْلِفَ ٱللَّهُ وَعْدَهُۥ وَإِنَّ يَوْمًا عِندَ رَبِّكَ كَأَلْفِ
سَنَةٍ مِّمَّا تَعُدُّونَ ﴿٤٧﴾ وَكَأَيِّن مِّن قَرْيَةٍ أَمْلَيْتُ لَهَا وَهِىَ ظَالِمَةٌ ثُمَّ
أَخَذْتُهَا وَإِلَىَّ ٱلْمَصِيرُ ﴿٤٨﴾

wa yasta'jilûnaka bi-l-'adâbi wa lay-yuhlifa-L-Lâhu wa'dahû wa 'inna yawman 'inda rabbika ka'alfi sanatin mimmâ ta'uddûna (47) wa ka '-

---

(1) في الصحيحين عن أبي موسى عن النبي ﷺ أنه قال: «إنه الله ليملي للظالم حتى إذا أخذه لم يفلته»، ثم قرأ ﴿وكذلك أخذ ربك إذا أخذ القرى وهي ظالمة إن أخذه أليم شديد﴾.

ayyim min qaryatin 'amlaytū lahâ wa hiya ẓâlimatun ṯumma 'aḥaḏtuhâ wa 'ilayya-l-maṣîru (48).

Ils te pressent de hâter le châtiment. Oublient-ils qu'Allah exécute toujours ses menaces! Un jour de ton Seigneur a la même durée que mille ans sur terre.» (47) Que de cités j'ai favorisées malgré leurs fautes! Puis j'ai sévi. Tout aboutit à moi» (48).

Les incrédules qui ont renié Dieu, Ses Livres, Ses Prophètes et le jour dernier, provoquèrent le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et demandèrent de hâter le châtiment, si vraiment telle est la vérité venue de Dieu. Leurs propos ressemblent à ceux-ci: **«Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable»** [-Coran VIII, 32].

«Seigneur, avance notre châtiment sans attendre le jour de la résurrection» [Coran XXXVIII, 16]. Mais Dieu ne manque jamais à ses promesse et réalise certes ses menaces.

Il a promis de dresser l'Heure Suprême, se venger de ses ennemis et d'honorer Ses amis. **«Un jour de ton Seigneur a la même durée que mille ans sur terre»**. Cela signifie que Dieu ne hâte pas car un seul jour auprès de Lui est en vérité comme mille ans selon que Ses serviteurs comptent. Il est donc capable de se venger quand Il le voudra et rien ne Lui échappe même s'Il accorde un délai aux prévaricateurs. Tout aboutit à Lui.

A propos de cette «durée» Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Les pauvres parmi les musulmans entreront au Paradis avant leurs riches d'une demi-journée qui équivant à cinq cent ans».

Ibn Abbas a dit que ce jour équivaut, en durée, à un de ceux durant lesquels Dieu a créé les cieux et la terre (les six jours). Et Moujahid a avancé que ce jour est mentionné aussi dans ce verset: **«Il arrête les décisions pour le ciel et la terre. Puis le résultat lui revient dans un jour qui a la même durée que mille ans sur terre»** [Coran XXXII, 5].

قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنَّمَآ أَنَا۠ لَكُمْ نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿٤٩﴾ فَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟

ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَهُم مَّغۡفِرَةٞ وَرِزۡقٞ كَرِيمٞ ٥٠ وَٱلَّذِينَ سَعَوۡاْ فِيٓ ءَايَٰتِنَا مُعَٰجِزِينَ
أُوْلَٰٓئِكَ أَصۡحَٰبُ ٱلۡجَحِيمِ ٥١

qul yâ 'ayyuhâ-n-nâsu 'innamâ 'ana lakum nadîrum mubînun (49) fa-l-ladîna 'âmanû wa 'amilû-s-sâlihati lahum magfiratun wa rizqun karîmun (50) wa-l-ladîna sa'aw fî 'âyâtinâ mu'âjizîna 'ûlâ'ika 'ashâbu-l-jahîmi (51).

Dis: O hommes, je vous apporte un avertissement solennel (49) Ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres trouveront auprès de leur Seigneur pardon et félicité. (50) Ceux qui cherchent à rendre caducs nos enseignements sont voués à l'enfer. (51).

Dieu ordonne à Son Messager de dire à ceux qui l'ont renié et traité de menteur en demandant la hâte de leur châtiment promis: «**Je ne vous apporte qu'un avertissement solennel**». Dieu m'a envoyé en tant qu'un avertisseur pour vous mettre en garde contre un châtiment douloureux. Votre compte ne m'incombe pas mais plutôt c'est Lui qui jugera votre comportement: Il peut hâter votre châtiment comme Il peut le retarder, ou bien Il pardonnera à ceux qui reviendront vers Lui repentants. Ainsi Il peut égarer ceux auxquels Il a inscrit la mauvaise fin.

«**Ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres**» qui ont acquis la foi et dont leurs œuvres la traduisent en bonnes actions «**trouveront auprès de leur Seigneur pardon et félicité**» Il absoudra leurs péchés et fautes antérieurs et les récompensera pour leurs bonnes actions minimes qu'elles soient. Ils seront admis au Paradis.

Quant à ceux qui s'efforcent d'abolir les signes de Dieu et de détourner les autres de la voie droite que vient de tracer le Prophète, ceux-là encourront la colère de Dieu et seront les hôtes de la Géhenne pour prix de leur impiété.

وَمَآ أَرۡسَلۡنَا مِن قَبۡلِكَ مِن رَّسُولٖ وَلَا نَبِيٍّ إِلَّآ إِذَا تَمَنَّىٰٓ أَلۡقَى ٱلشَّيۡطَٰنُ فِيٓ
أُمۡنِيَّتِهِۦ فَيَنسَخُ ٱللَّهُ مَا يُلۡقِي ٱلشَّيۡطَٰنُ ثُمَّ يُحۡكِمُ ٱللَّهُ ءَايَٰتِهِۦۗ وَٱللَّهُ

عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٥٢﴾ لِّيَجْعَلَ مَا يُلْقِى ٱلشَّيْطَٰنُ فِتْنَةً لِّلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ
وَٱلْقَاسِيَةِ قُلُوبُهُمْ ۗ وَإِنَّ ٱلظَّٰلِمِينَ لَفِى شِقَاقٍۭ بَعِيدٍ ﴿٥٣﴾ وَلِيَعْلَمَ ٱلَّذِينَ
أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ أَنَّهُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ فَيُؤْمِنُوا۟ بِهِۦ فَتُخْبِتَ لَهُۥ قُلُوبُهُمْ ۗ وَإِنَّ
ٱللَّهَ لَهَادِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٥٤﴾

wamâ 'arsalnâ min qablika mir-rasûlin walâ nabiyyin 'illâ 'iḏâ tamannâ 'alqâ-š-šayṭânu fî 'umniyyatihî fayansaḫu-L-Lâhu mâ yulqi-š-šayṭânu ṯ umma yuḥkimu-L-Lâhu 'âyâtihî wa-L-Lâhu 'Alîmun Ḥakîmun (52) liyaj'ala mâ yulqi-š-šayṭânu fitnatan li-l-laḏîna fî qulûbihim maraḍun wa-l-qasiyati qulûbuhum wa 'inna-ẓ-ẓâlimîna lafî šiqâqim ba'îdin (53) wa liya'lama-l-laḏîna 'ûtû-l-'ilma 'annahu-l-ḥaqqu mir-rabbika fayu'minû bihî fatuḫbita lahû qulûbuhum wa 'inna-L-Lâha lahâdi-l-laḏîna 'âmanû 'ilâ ṣirâṭim-mustaqîmin (54).

Nous n'avons pas envoyé avant toi un Prophète ou apôtre auquel Satan n'ait tenté de ravir ses espoirs. Mais Allah décèle les tentatives de Satan. Puis Il raffermit ses propres preuves. Il est savant et sage. (52) Si Allah tolère les manœuvres de Satan, c'est pour éprouver les cœurs incertains ou endurcis. Les incrédules sont des rebelles irréductibles. (53) Une telle tolérance, c'est pour que les gens de science sachent que le Coran est une vérité de ton Seigneur. Ils s'y rallient alors en connaissance de cause et leurs cœurs ne sont que plus émus. Allah met sur la voie droite ceux qui croient à Lui. (54).

Nombre des exégètes, en commentant ces versets, ont fait allusion à l'histiore des idoles (Gharaniques). Ceci eut lieu quand les émigrés parmi les fidèles retournèrent de l'Ethiopie croyant que les idolâtres de Qoraïch avaient embrassé l'Islam.

Voilà, en résumé, le récit rapporté par Sa'id Ben Joubayr:

«A la Mecque, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - récita la sourate de «l'Etoile» [Coran LIII]. Arrivé à ces versets: **«Et maintenant que dire d'El-Lat et d'El-Ouzza? et de Manat, cette troisième idole»** [Coran LIII, 19-20] Satan jeta sur sa langue ces propos: «Ces idoles sont les plus distinguées dont leur intercession sera

acceptée». Les idolâtres s'écrièrent alors: «Il n'a jamais mentionné nos divinités en bien avant ce jour-ci». En récitant cette sourate, le Prophète devait se prosterner comme Il se doit. Il se prosterna et les autres se prosternèrent. Dieu -à Lui la puissance et la gloire- fit descendre ce verset: «**Nous n'avons pas envoyé avant toi un seul Prophète ou apôtre auquel Satan n'ait tenté de ravir ses espoirs. Mais Allah décèle les tentatives de Satan. Puis Il raffermit Ses propres preuves. Il est savant et sage**» Ce même évènement fut cité dans la biographie du Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - écrite par Mouhammed Ben Ishaq. Ceci n'a été ni confirmé ni démenti. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

Al-Baghawi, dans son ouvrage «L'interprétation du Coran» s'est demandé avec étonnement: «Comment cela pouvait-il arriver du moment que Dieu a préservé Son Messager - qu'Allah le bénisse et le salue - de toute erreur flagrante comme elle-ci? Et pour donner une réponse concrète il dit: «Satan avait jeté dans les oreilles des polythéistes ces propos attribués au Prophète.» Ils crurent que cela fut déclaré par le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors que c'était le faire du démon. C'est de cette façon qu'on doit commenter un tel évènement».

Al-Boukhari rapporte que, Ibn Abbas dans son commenaire, a dit: Quand un Prophète désirait quelque chose, Satan lançait (autre chose) dans son désir. Puis Dieu abroge ce que Satan lance».

Dieu dit à la suite: «**Si Allah tolère les manœuvres de Satan, c'est pour éprouver les cœurs incertains ou endurcis**». C'est à dire de ceux dont les cœurs contiennent de doute, du polythéisme et d'incrédulité, comme ceux qui se sont réjouis des propos attribués au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - croyant que cela venait de Dieu et non de Satan.

«**Les incrédules sont des rebelles irréductibles**» et vivent dans un égarement total loin de la vérité et du droit chemin. «**Une telle tolérance, c'est pour que les gens de science sachent que le Coran est une vérité de ton Seigneur**». Grâce à ce Livre, ceux qui ont cru en Dieu et en Son Envoyé, peuvent discerner la vérité de l'erreur et ont la conviction ferme qu'il est une révélation du Seigneur qui n'a été ni altérée ni

modifiée comme les autres livres célestes ont subi. Le Coran est un Livre «**exempt de toute espèce d'erreur aussi bien en ce qui concerne le passé que l'avenir**» [Coran XLI 42]. En le récitant ou le lisant, les cœurs des croyants s'humilient, et Dieu les dirige vers la voie droite dans les deux mondes. Dans la vie présente, ils sont bien dirigés vers la vérité et dans l'autre, ils seront conduits vers le Paradis en s'éloignant du chemin de la Géhenne.

وَلَا يَزَالُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فِى مِرْيَةٍ مِّنْهُ حَتَّىٰ تَأْتِيَهُمُ ٱلسَّاعَةُ بَغْتَةً أَوْ
يَأْتِيَهُمْ عَذَابُ يَوْمٍ عَقِيمٍ ﴿٥٥﴾ ٱلْمُلْكُ يَوْمَئِذٍ لِّلَّهِ يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ ۚ
فَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ فِى جَنَّٰتِ ٱلنَّعِيمِ ﴿٥٦﴾ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟
وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا فَأُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿٥٧﴾

walâ yazâlu-l-ladîna kafarû fî miryatim minhu hattâ ta'tiyahumu-s-sâ'atū bagtatan 'aw ya'tiyahum 'adâbu yawmin 'aqîmin (55) 'Al-mulku yawma'idin-li-L-Lâhi yahkumu baynahum fa-l-ladîna 'â manû wa 'amilû-s-sâlihati fî jannâti-n-na'îmi (56) wa-l-ladîna kafarû wa kaddabû bi-'â yâtinâ fa 'ûlâ'ika lahum 'adâbum-muhînun (57).

Les infidèles ne cesseront de douter du Coran jusqu'à ce que l'heure dernière les surprenne brusquement ou que le jour de l'extermination les atteigne. (55) Ce jour-là, la puissance n'appartiendra plus qu'à Allah. Il jugera entre les hommes. Les croyants qui auront pratiqué les bonnes œuvres seront introduits dans des jardins de délices. (56) Les impies qui auront repoussé nos signes subiront un supplice avilissant. (57).

Les incrédules continuent à douter soit du Coran comme a avancé Ibn Jouraïj et soutenu par Ibn Jarir, soit du désir que le démon a lancé en intervenant, selon Ibn Zaïd, comme on vient de le voir dans les versets précédents. Ils resteront ainsi dans leur aberration jusuqu'à ce que l'Heure arrive soudainement sans qu'ils s'aperçoivent. Car Dieu n'a saisi d'autres peuples avant eux que dans les moments de leur ivresse et leur insouciance, ils n'étaient que trop pervers.

«**ou que le jour de l'extermination les atteigne**» Comme le jour de Badr comme a avancé Oubay Ben Ka'b, ou le jour de la résurrection

d'après Ikrima et Moujahed, ce qui est le plus logique, car Dieu a dit à la suite: «**Ce jour-là la puissance n'appartiendra plus qu'à Allah**» Ceci est confirmé par ce verset: «**Ce jour-là, toute l'autorité reviendra au Miséricordieux et les infidèles passeront un moment tragique**» [Coran XXV, 26].

Quant à ceux qui auront cru, pratiqué les bonnes œuvres et déclaré véridique ce que le Prophète a apporté en s'y conformant, ceux-là seront dans les jardins du délice et de la félicité permanente qui ne sera ni changée ni épuisée.

Par contre, les incrédules qui auront traité les signes de Dieu de mensonges en se rebellant contre ses Prophètes, ils subiront le châtiment ignominieux, pour prix de leur orgueil, car Dieu n'a-t-Il pas dit: «**Ceux qui refusent de me servir par orgueil entreront tête basse en enfer**» [Coran XL, 62].

وَالَّذِينَ هَاجَرُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ ثُمَّ قُتِلُوا أَوْ مَاتُوا لَيَرْزُقَنَّهُمُ اللَّهُ
رِزْقًا حَسَنًا وَإِنَّ اللَّهَ لَهُوَ خَيْرُ الرَّازِقِينَ ﴿٥٨﴾ لَيُدْخِلَنَّهُمْ مُدْخَلًا
يَرْضَوْنَهُ وَإِنَّ اللَّهَ لَعَلِيمٌ حَلِيمٌ ﴿٥٩﴾ ۞ ذَٰلِكَ وَمَنْ عَاقَبَ بِمِثْلِ مَا
عُوقِبَ بِهِ ثُمَّ بُغِيَ عَلَيْهِ لَيَنْصُرَنَّهُ اللَّهُ إِنَّ اللَّهَ لَعَفُوٌّ غَفُورٌ ﴿٦٠﴾

wa-l-lad̲îna hâjarû fî sabîli-L-Lâhi t̲umma qutilû 'aw mâtû layarzuqannahumu-L-Lâhu rizqan ḥasanan wa 'inna-L-Lâha lahuwa ḫayru-r-râziqîna (58) layudḫilannahum mudḫalan yarḍawnahû wa 'inna-L-Lâha la 'Alîmun Ḥalîmun ṣ(59) d̲âlika wa man 'âqaba bimit̲li mâ '-ûqiba bihî t̲umma buġiya 'alayhi layanṣurannahu-L-Lâhu 'inna-L-Lâha la 'Afuwwun ġafûrun (60).

Ceux qui se sont exilés pour la cause d'Allah, ont été tués ou sont morts pour lui, Allah leur accordera une félicité sans mélange. Nul ne récompense mieux que Lui. (58) Il les introduira dans une demeure qui les enchantera. Allah est savant et magnanime. (59) Celui qui sera puni pour s'être justement vengé d'un outrage, celui-là aura l'aide d'Allah. Allah est toute indulgence et toute miséricorde. (60).

Dieu parle de ceux qui émigrent dans Son chemin dans le but d'obtenir sa satisfaction et ce qu'Il réserve pour les fidèles, en laissant derrière eux: Patrie, biens, familles et amis, pour combattre dans Sa voie. Ceux-là s'ils meurent en combattant ou sur leurs lits, auront obtenu la plus belle récompense. Dieu affirme cela en disant: **«Celui qui s'expatrie pour la cause d'Allah est sûr de retrouver facilement une patrie où s'installer. Celui qui s'exile au service d'Allah et de son Prophète et que la mort surprend, la récompense d'Allah lui est acquise»** [Coran IV, 100].

Dieu fera pénétrer ces émigrés pour Sa cause dans un lieu qui leur sera très agréable, qui sera certes le Paradis. Là ils vivront paisiblement, goûteront les délices du Paradis et délecteront de ses fruits, ils les absoudra et effacera les péchés qu'ils auront commis dans le bas monde. Dieu est plein de mansuétude et le Pardonneur par excellence.

Ceux qui se seront tués dans Sa voie, seront vivants auprès de Lui comme Il a dit: **«Ne croyez pas que ceux qui ont été tués au service d'Allah soient morts. Non, ils sont vivants. Ils sont auprès d'Allah qui pourvoit à tous leurs besoins»** [Coran III, 169]. Plusieurs hadiths prophétiques ont été rapportés à ce sujet.

Quant à ceux qui sortent pour la cause de Dieu ou combattent dans sa voie et meurent, même sur leurs lits, bénéficieront également de la grâce de Dieu et de Ses faveurs tout comme les martyrs qui se sont tués à Son service. A ce propos Chourahbil Ben Al-Samt rapporte: «Etant dans les pays des Romains gardant une des forteresses, et comme cela dura longtemps, Salman Al-Farissi passa auprès de moi et me dit: «J'ai entendu le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: «Celui qui meurt en gardant (un point stratégique) obtiendra la même récompense réservée au martyr, jouira des mêmes faveurs et sera en sécurité dans sa tombe quand viennent les deux anges pour le questionner». Récitez si voulez ce verset: **«-Ceux qui se sont exilés pour la cause d'Allah, ont été tués ou sont morts pour Lui, Allah leur accordera une félicité sans mélange. Nul ne récompense mieux que Lui. Il les introduira dans une demeure qui les enchantera»**.

Abdul Rahman Ben Jouhdom Al-Khawlani rapporte qu'il a suivi avec Foudala Ben Oubayd les convois funèbres d'un fidèle qui fut tué par une pierre lancée d'une catapulte et d'un autre mort. Foudala s'assit auprès de la tombe de ce dernier. On lui dit: «Pourquoi n'est-u pas assis auprès de la tombe du martyr (le premier)? Il répondit: «Je ne me soucierai plus de quelle tombe je serai ressuscité (sous-entendant de la tombe d'un martyr ou d'un autre mort naturellement mais étant sorti pour la cause de Dieu). Dieu n'a-t-il pas dit: **«Ceux qui se sont exilés pour la cause d'Allah...»** jusqu'à la fin des deux versets précités. Que demanderas-tu en plus, ô homme, quand tu seras pénétré dans un lieu qui te sera agréable et tu obtiendras une bonne part des biens de Dieu! Par Dieu, je ne me soucierai plus de quelle tombe j'en serai ressuscité».

«Celui qui sera puni pour s'être justement vengé d'un outrage», en d'autre terme: celui qui châtie comme il a été châtié. Ce verset fut révélé au sujet de certains compagnons qui, étant dans une mission en formant un régiment, rencontrèrent les polythéistes. Comme cela eut lieu au mois de Mouharram, un des mois sacrés, les musulmans leur demandèrent de ne plus livrer bataille par respect à ce mois. Mais les polythéistes refusèrent, et les musulmans durent les combattre et Dieu leur accordera la victoire sur eux.

ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ يُولِجُ ٱلَّيْلَ فِي ٱلنَّهَارِ وَيُولِجُ ٱلنَّهَارَ فِي ٱلَّيْلِ وَأَنَّ
ٱللَّهَ سَمِيعٌ بَصِيرٌ ﴿٦١﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْحَقُّ وَأَنَّ مَا يَدْعُونَ
مِن دُونِهِۦ هُوَ ٱلْبَٰطِلُ وَأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْعَلِيُّ ٱلْكَبِيرُ ﴿٦٢﴾

d̲âlika bi 'anna-L-Lâha yuliju-l-layla fî-n-nahâri wa yuliju-n-nahâra fî-l-layli wa 'anna-L-Lâha Samî'um-Baṣîrun (61) d̲âlika bi 'anna-L-Lâha huwa-l-Ḥaqqu wa 'anna mâ yad'ûna min dunihî huwa-l-bâṭilu wa 'anna-L-Lâha huwa-l- 'Aliyyu-l-kabîru (62).

Allah allonge tantôt les nuits, tantôt les jours. Il entend et voit tout. (61) Allah est la vérité même. Tout ce qu'on implore en dehors de Lui n'est qu'erreur. Allah est sublime et grand. (62).

Dieu dispose à Sa guise de tout ce qu'Il a créé. Il est le Souverain du Royaume. Tant les jours que les nuits, ils s'allongent et se raccourcissent suivant les saisons de l'été et de l'hiver. Dieu entend parfaitement les paroles de ses serviteurs et voit leurs actes, rien ne lui est caché. Il est la vérité même, le seul Dieu qu'on doit adorer. Il est le Tout-Puissant qui fait ce qu'il veut. Toute créature a besoin de Lui.

«Tout ce qu'on implore en dehors de Lui n'est qu'erreur» Tout ce qu'on adore en dehors soit-il une idole, une statue ou une pierre dressée n'est qu'erreur et futilité, car l'une et l'autre ne peut ni nuire ni être utile. **«Allah est sublime et grand»** Tout est soumis à Son pouvoir et sous Sa dominance. Il n'y a de Dieu à part Lui. Rien n'est plus élevé ni grand que Lui. Qu'Il soit exalté et loin de ce qu'on lui attribue et élevé au-dessus de ce que les prévaricateurs Lui associent.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَتُصْبِحُ ٱلْأَرْضُ مُخْضَرَّةً إِنَّ
ٱللَّهَ لَطِيفٌ خَبِيرٌ ﴿٦٣﴾ لَّهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ وَإِنَّ ٱللَّهَ
لَهُوَ ٱلْغَنِىُّ ٱلْحَمِيدُ ﴿٦٤﴾ أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ سَخَّرَ لَكُم مَّا فِى ٱلْأَرْضِ وَٱلْفُلْكَ
تَجْرِى فِى ٱلْبَحْرِ بِأَمْرِهِۦ وَيُمْسِكُ ٱلسَّمَآءَ أَن تَقَعَ عَلَى ٱلْأَرْضِ إِلَّا بِإِذْنِهِۦٓ إِنَّ
ٱللَّهَ بِٱلنَّاسِ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٦٥﴾ وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَحْيَاكُمْ ثُمَّ يُمِيتُكُمْ ثُمَّ
يُحْيِيكُمْ إِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ لَكَفُورٌ ﴿٦٦﴾

'alam tara 'anna-L-Lâha 'anzala mina-s-samâ'i mâ'an fatuṣbiḥu-l-'arḍu muhḍarratan 'inna-L-Lâha Laṭîfun Ḥabîrun (63) lahû mâ fî-s-samâwâti wa mâ fî-l-'arḍi wa 'inna-L-Lâha lahuwa-l-aniyyu-l-Ḥamîdu (64) 'alam tara 'anna-L-Lâha saḫḫara lakum mâ fî-l-'arḍi wa-l-fulka tajrî fî-l-baḥri bi 'amrihî wa yumsiku-s-samâ'a 'an taqa'a 'alâ-l-'arḍi 'illâ bi'iḏnihî 'inna-L-Lâha bi-n-nâsi la-Ra'ûfu-r-Raḥîmun (65) wa huwa-l-laḏî 'aḥyâkum ṯumma yumîtukum ṯumma yuḥyîkum 'inna-l-'insâna lakafûrun (66).

C'est Allah, ne le vois-tu pas, qui fait tomber la pluie. Aussitôt, la terre se couvre de verdure. Allah est toute bonté et toute intuition. (63) Il

est le Maître des cieux et de la terre. Il est opulent et sublime. (64) Il vous a soumis la création, ne le vois-tu pas. C'est sur son ordre que la barque flotte. Ses lois empêchent les cieux de tomber sur la terre. Allah est plein de bonté et de pitié pour les hommes. (65) C'est Lui qui vous appelle à la vie, vous fait mourir, puis vous ressuscite. En vérité, l'homme est ingrat. (66).

En voilà des signes et preuves de son pouvoir et de Sa puissance: Il déchaîne les vents qui soulèvent les nuages, et ceux-ci sont poussés vers une terre, aride qui ne donne rien. Mais une fois arrosée par la pluie, elle devient verdoyante et différentes plantations y poussent. «**La terre a été stérile. Mais à peine l'avons-nous arrosée de pluie qu'elle a palpité et, s'épanouissant, a donné la vie à une magnifique variété de plantes** » [Coran XXII, 5].

Tout ce qui existe sur terre ne serait-ce un grain de moutarde, Dieu le connait car Il est bienveillant et bien informé. D'ailleurs Il a montré cette réalité dans plusieurs versets quand Il a dit par exemple: «.. **Un grain de moutarde serait-il dissumulé dans un rocher, dans les cieux ou sur terre? qu'Allah le retrouverait. Allah est subtil et omniscient**» [-Coran XXXI, 16] et: «**Il n'est pas une feuille qui tombe, qu'Il ne le sache. Il n'est pas une molécule dans les entrailles de la terre, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées, dans le sommier de la création**» [Coran VI, 59].

Ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre lui appartient, Il peut passer des hommes mais eux ont toujours besoin de Lui. N'a-t-Il pas mis à leur service tout ce qui est sur la terre! les animaux, les récoltes et même les choses inanimées. Tout provient de Sa générosité et Sa grâce.

«**C'est sur son ordre que la barque flotte**» dans les mers profondes et le clapotis des vagues. Ces barques portent hommes et marchandises et les transportent d'un pays à un autre.

«**Ses lois empêchent les cieux de tomber sur terre**» Car s'Il l'avait voulu le ciel serait tombé sur la terre et aurait anéanti tout ce qui s'y trouve. Mais de par Sa clémence et Son pouvoir Il a empêché la production d'un tel événement. En vérité, Il est bon et miséricordieux envers Ses serviteurs malgré l'injustice qu'ils commettent vis-à-vis de

Lui. Il a montré cela clairement en disant: «**Mais ton Allah est un Allah de miséricorde, malgré la perversité des hommes. Il est également terrible dans la répression**» [Coran XIII, 6].

«**C'est Lui qui vous appelle à la vie, vous fait mourir, puis vous ressuscite. En vérité l'homme est ingrat**» Tout comme Il a dit dans d'autres versets tel que celui-ci: «**Comment pouvez-vous renier Allah, vous, qu'Allah a tirés du néant, qu'Il fera mourir et revivre et près duquel vous retournerez un jour?**» [Coran II, 28] et cet autre: «**Réponds: Allah vous fait naître, puis vous fait mourir. Il vous rassemblera ensuite au jour de la résurrection**» [Coran XLV, 2].

Après tout, comment vous permettez-vous, ô idolâtres, de reconnaître d'autres divinités avec Lui et les adorer, alors que c'est lui seul qui dispose de toute la création. L'homme est, certes, un ingrat.

لِّكُلِّ أُمَّةٍ جَعَلْنَا مَنسَكًا هُمْ نَاسِكُوهُ فَلَا يُنَٰزِعُنَّكَ فِي ٱلْأَمْرِ وَٱدْعُ إِلَىٰ
رَبِّكَ إِنَّكَ لَعَلَىٰ هُدًى مُّسْتَقِيمٍ ﴿٦٧﴾ وَإِن جَٰدَلُوكَ فَقُلِ ٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا
تَعْمَلُونَ ﴿٦٨﴾ ٱللَّهُ يَحْكُمُ بَيْنَكُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فِيمَا كُنتُمْ فِيهِ تَخْتَلِفُونَ
﴿٦٩﴾

likulli 'ummatin ja'alnâ mansakan hum nâsikûhu falâ yunâzi'unnaka fî-l-'amri wa-d'u 'ilâ rabbika 'innaka la'alâ hudam-mustaqîmin (67) wa 'in jâdalûka faquli-L-Lâhu 'a'lamu bimâ ta'malûna (68) 'Al-Lâhu yaḥkumu baynakum yawma-l-qiyâmati fîmâ kuntum fîhi taḥtalifûna (69) .

Nous avons donné à chaque peuple des rites distincts. Qu'ils cessent toute polémique avec toi sur ce point! Gagne les hommes à la cause de ton Seigneur, toi qui es dans le droit chemin.» (67) S'ils s'obstinent dans leur polémique, dis-leur: Allah connaît toutes vos actions. (68) Il tranchera vos différends au jour de la résurrection. (69).

Dieu a institué pour chaque communauté des rites distincts par l'intermédiaire de son Prophète. Que ces idolâtres, ô Mouhammed, cessent de discuter avec toi l'ordre que tu as reçu puisque tu es sur une voie droite et eux dans un égarement profond.

«S'ils s'obstinent dans leur polémique, dis-leur: Allah connait toutes vos actions» Un verset qui renferme une menace et un avertissement, pareil à celui-ci **«Allah sait ce dont vous m'accusez. Son témoignage me suffit entre vous et moi»** [Coran XLVI, 8]. A savoir que les infidèles ont accusé Mouhammed faussement d'attribuer le Coran à Dieu et ils prétendaient qu'il est une invention. Pour mettre fin à ces polémiques, Dieu dit: **«Il (Allah) tranchera vos différends au jour de la résurrection.»** Car Il avait ordonné ailleurs à Son Messager d'appeler les gens à la foi, d'agir avec rectitude sans suivre les passions et les penchants des incrédules.

أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا فِى ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ ۗ إِنَّ ذَٰلِكَ فِى كِتَٰبٍ ۚ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ ﴿٧٠﴾

'alam ta'lam 'anna-L-Lâha ya'lamu mâ fî-s-samâ'i wa-l-'arḍi 'inna ḏâlika fî kitâbin 'inna ḏâlika 'alâ-L-Lâhi yasîrun (70).

Allah l'ignores-tu sait tout ce qui passe dans les cieux et sur terre. Il le consigne dans le Livre. C'est là une tâche facile pour lui. (70).

Dieu connait ce qui est dans les cieux et sur la terre, et Sa science embrasse toute chose même avant sa création car tout a été inscrit sur la «Tablette gardée».

Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «-*Dieu a donné un terme et une mesure à chaque créature avant la création des cieux et de la terre de cinquante mille ans. Son Trône était sur l'eau (ou au-dessus)*. ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

Il est cité dans les Sunan, d'après certains des compagnons, que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Le Calame (la plume) fut la première chosée créée. Dieu lui ordonna: «Ecris». - Que dois-je écrire, répondit-il. - Ecris, reprit Dieu, tout ce qui

(1) قال رسول الله ﷺ: «إن الله قدّر مقادير الخلائق قبل خلق السماوات والأرض بخمسين ألف سنة وكان عرشه على الماء». (رواه مسلم).

aura lieu». Ainsi le Calame a écrit tout ce qui aura lieu jusqu'au jour de la résurrection».

Ibn Abbas, quant à lui, sa version est la suivante: «Dieu créa la Tablette gardée dont son étendue équivaut à cent ans de marche. Alors qu'il se trouvait sur Son Trône et avant de commencer la création, Dieu dit au Calame: «Ecris» - Que dois-je écrire, répondit-il. - Ecris, lui dit le Seigneur, Mon savoir de tout ce que Je vais créer jusqu'au jour de la résurrection. Le calame s'exécuta. Tel est le sens des dires de Dieu: **«Allah l'ignores-tu- sait tout ce qui se passe dans les cieux et sur terre».**

Parmi Son savoir, l'avènement de toute chose avant sa création, son terme et sa mesure, ainsi Il connait ceux parmi les gens qui vont lui obéir et ceux qui vont lui désobéir. Sa science embrasse tout et elle est une chose très facile pour lui **«C'est là une tâche facile pour Lui».**

وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ سُلْطَـٰنًا وَمَا لَيْسَ لَهُم بِهِۦ عِلْمٌ ۗ وَمَا
لِلظَّـٰلِمِينَ مِن نَّصِيرٍ ﴿٧١﴾ وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَـٰتُنَا بَيِّنَـٰتٍ تَعْرِفُ فِى وُجُوهِ
ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱلْمُنكَرَ ۖ يَكَادُونَ يَسْطُونَ بِٱلَّذِينَ يَتْلُونَ عَلَيْهِمْ
ءَايَـٰتِنَا ۗ قُلْ أَفَأُنَبِّئُكُم بِشَرٍّ مِّن ذَٰلِكُمُ ۗ ٱلنَّارُ وَعَدَهَا ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۖ وَبِئْسَ
ٱلْمَصِيرُ ﴿٧٢﴾

wa ya'budûna min dûni-L-Lâhi mâlam yunazzil bihî sulṭanan wamâ laysa lahum bihî 'ilmun wamâ lizẓâlimîna min naṣîrin (71) wa 'iḏa tutlâ 'alayhim 'â yatunâ bayyinâtin ta'rifu fî wujûhi-l-laḏîna kafarû-l-munkara yakâdûna yasṭûna bi-l-laḏîna yatlûna 'alayhim 'â yâtinâ qul 'afa '-unabbi'ukum bišarrim-min ḏâlikumu-n-nâru wa'adahâ-L-Lâhu-l-laḏîna kafarû wa bi'sa-l-maṣîru (72).

Ils adorent des divinités dont la souveraineté ne repose sur aucune preuve. Ils les adorent sans raison. Les idolâtres sont dépourvus d'appui. (71) Lorsque les infidèles entendent réciter nos claires révélations, on peut voir le dépit contracter leurs visages. Pour un peu, ils fonceraient sur ceux qui les récitent. Dis: «Voulez-vous que je vous dise quelque chose de plus

irritant encore? Allah a promis l'enfer aux infidèles. Triste prédiction» (72).

Par manque de raisonnement, par obstination et incrédulité, les idolâtres adorent des divinités auxquelles Dieu n'a accordé aucun pouvoir, et ils n'ont aucune preuve à présenter qui justifie cette adoration. Dieu a dit à cet égard: **«Celui qui invoque inconsidérément d'autres divinités qu'Allah, celui-là aura à en rendre compte à son Seigneur. Les infidèles courent à leur perte»** [Coran XXIII, 117].

Leur seule argumentation consiste à prétendre qu'ils ont reçu cette adoration de leurs ancêtres, mais, en fait, c'est le démon qui l'a leur suggérée et embellie à leur yeux. Qu'ils sachent donc que: **«Les idolâtres sont dépourvus d'appui».**

Une fois que tu leur récites du Coran et tu leur présentes les signes et les preuves, peu s'en faut qu'ils ne se précipitent sur toi ou sur d'autres qui récitent du Coran, et qu'ils les malmènent de leurs mains et de leurs langues. A ceux-là, dis, ô Mouhammad: **«Voulez-vous que je vous dise quelque chose de plus irritant encore»** et de pire que cela! La Géhenne vous est promise! où vous subirez le supplice le plus atroce, et c'est pour vous un châtiment plus dur de ce que vous effrayez les amis de Dieu, les croyants. **«Triste prédiction»** et triste séjour pour les infidèles, **«Et aussi un affreux endroit où séjourner et se fixer»** [Coran XXV, 66].73,74 >

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ضُرِبَ مَثَلٌ فَٱسْتَمِعُوا۟ لَهُۥٓ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ تَدْعُونَ مِن دُونِ
ٱللَّهِ لَن يَخْلُقُوا۟ ذُبَابًا وَلَوِ ٱجْتَمَعُوا۟ لَهُۥ ۖ وَإِن يَسْلُبْهُمُ ٱلذُّبَابُ شَيْـًٔا لَّا
يَسْتَنقِذُوهُ مِنْهُ ۚ ضَعُفَ ٱلطَّالِبُ وَٱلْمَطْلُوبُ ﴿٧٣﴾ مَا قَدَرُوا۟ ٱللَّهَ حَقَّ
قَدْرِهِۦٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَقَوِىٌّ عَزِيزٌ ﴿٧٤﴾

yâ 'ayyuhâ-n-nâsu ḍuriba maṯalun fastami'û lahû 'inna-l-laḏîna tad'ûna min dûni-L-Lâhi lay-yaḫluqû ḏubâban walawi-jtama'û lahû wa 'in yaslubhumu-ḏ-ḏubâbu šay'an-l-lâ yastanqiḏûhu minhu ḍa'ufa-ṭ-ṭâlibu wa-l-maṭlûbu (73) mâ qadarû-L-Lâha ḥaqqa qadrihî 'inna-L-Lâha laqawiyyun 'Azîzun (74).

O hommes, voici le sujet que je propose à vos méditations. Les divinités que vous priez en dehors d'Allah sont incapables de créer un insecte, même en unissant leurs efforts. Mieux. S'il plaît aux insectes de leur disputer quelque chose, elles sont impuissantes à leur tenir tête. Disputants et disputés sont aussi impuissants les uns que les autres. (73) Les hommes n'ont pas pour Allah les égards qui conviennent. Lui, le sublime, le puissant. (74).

Pour montrer le manque de raisonnement des idolâtres et pour dénigrer et mépriser leur divinités, Dieu leur propose un exemple en attirant leur attention pour mieux le concevoir: **«Les divinités que vous priez en dehors d'Allah sont incapables de créer un insecte»** une mouche selon le texte, quelques soient toutes leurs forces réunies.

A cet égard. Abou Houraira rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu -à Lui la puissance et la gloire- dit: «Qui est plus inique que celui qui prétend créer comme Je crée? Qu'ils créent donc un atome (ou une petite fourmi) ou un grain d'orge»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[1].

Puis Dieu les défie: **«S'il plaît aux insectes de leur disputer quelque chose, elles sont impuissantes à leur tenir tête»**. Si ces insectes -ou ces mouches- leur enlèvent quelque chose, ces divinités ne peuvent ni leur tenir tête ni récupérer ce que les insectes leur ont enlevé. Combien faibles sont celui qui cherche et le cherché.

«Les hommes n'ont pas pour Allah les égards qui conviennent» Suivant une autre interprétation. Ils n'ont pas estimé Dieu à Sa vraie mesure quand ils ont adoré d'autres divinités qui sont impuissantes à tenir tête à ces mouches. Car Dieu est fort et puissant, qui crée et recrée, fait mourir et ressuscite.

ٱللَّهُ يَصْطَفِى مِنَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ رُسُلًا وَمِنَ ٱلنَّاسِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌۢ بَصِيرٌ

---

(1) قال أبو هريرة عن النبي ﷺ قال: «قال الله عزّ وجلّ: ومن أظلم ممن ذهب يخلق كخلقي؟ فليخلقوا ذرة، فليخلقوا شعيرة». (رواه بخاري ومسلم وأحمد).

(٧٥) يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ وَإِلَى ٱللَّهِ تُرْجَعُ ٱلْأُمُورُ (٧٦)

'Al-Lâhu yaṣṭafî mina-l-mlâ'ikati rusulan wa mina-n-nâsi 'inna-L-Lâha Samî'um Baṣîrun (75) ya'lamu mâ bayna 'aydîhim wamâ ḫalfahum wa 'ilâ-L-Lâhi turja'u-l-'umûru (76).

Allah choisit parmi les hommes et parmi les anges Ses messagers. Il entend et voit tout. (75) Il connait le passé et l'avenir de chaque homme. C'est à Lui que tout aboutit. (76).

Pour communiquer Ses messages et enseignements, Dieu choisit soit des hommes, soit des anges. Etant celui qui entend et voit tout, car Il **«sait mieux que quiconque à qui il convient de donner la mission du Prophète»** [Coran VI, 124], Il connait bien si ces messagers se sont acquittés de leur mission ou non. Rien ne Lui est caché, Il est témoin de ce que les hommes répondent aux Prophètes, et ceux-là sont toujours secourus par Lui pour accomplir leur tâche.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱرْكَعُوا۟ وَٱسْجُدُوا۟ وَٱعْبُدُوا۟ رَبَّكُمْ وَٱفْعَلُوا۟ ٱلْخَيْرَ
لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ۩ (٧٧) وَجَٰهِدُوا۟ فِى ٱللَّهِ حَقَّ جِهَادِهِۦ هُوَ ٱجْتَبَىٰكُمْ
وَمَا جَعَلَ عَلَيْكُمْ فِى ٱلدِّينِ مِنْ حَرَجٍ مِّلَّةَ أَبِيكُمْ إِبْرَٰهِيمَ هُوَ سَمَّىٰكُمُ
ٱلْمُسْلِمِينَ مِن قَبْلُ وَفِى هَٰذَا لِيَكُونَ ٱلرَّسُولُ شَهِيدًا عَلَيْكُمْ وَتَكُونُوا۟ شُهَدَآءَ عَلَى
ٱلنَّاسِ فَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ وَٱعْتَصِمُوا۟ بِٱللَّهِ هُوَ مَوْلَىٰكُمْ فَنِعْمَ
ٱلْمَوْلَىٰ وَنِعْمَ ٱلنَّصِيرُ (٧٨)

yâ 'ayyuhâ-l-laḏîna 'âmanû-r-ka'û wa-s-judû wa'budû rabbakum waf'alû-l-ḫayra la'allakum tufliḥûna (77) wa jâhidû fî-L-Lâhi ḥaqqa jihâdihî huwa-jtabâkum wamâ ja'ala 'alaykum fî-dîni min ḥarajim-millata '-abîkum 'Ibrâhîma huwa sammâkumu-l-muslimîna min qablu wafî hâḏâ liyakûna-r-rasûlu šahîdan 'alaykum wa takûnû šuhadâ'a 'alâ-n-nâsi fa'aqîmu-ṣ-ṣalâta wa 'âtû-z-zakâta wa'taṣimû bi-L-Lâhi huwa mawlâkum fani'ma-l-mawlâ wa ni'ma-n-naṣîru (78).

O vous qui croyez, courbez-vous, prosternez-vous et adorez votre

Seigneur. Pratiquez le bien, si vous voulez faire votre salut. (77) Ne ménagez pas vos efforts pour la cause d'Allah. Il vous a élus. Sa religion ne comporte aucune obligation pénible. C'est la religion de votre père Abraham. Allah vous a donné le nom de musulmans. Il vous l'a donné dans ce livre afin que le Prophète soit votre témoin et que vous soyez les témoins des autres hommes. Observez la prière, faites l'aumône, attachez-vous à Allah. Il est votre Maître, le meilleur des maîtres et le plus ferme des soutiens. (78).

L'avant dernier verset exige une prosternation qui fut le sujet de divergence entre les ulémas: est-elle obligatoire? La partie qui l'affirme se sont référés aux dires du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «La sourate de la Prosternation fut distinguée des autres sourates par les deux prosternations qu'elle renferme».

«**ne ménagez pas vos efforts pour la cause d'Allah**» et luttez pour Lui selon le droit de Sa lutte: par vos biens, vos langues et vos personnes. O fidèles, c'est Dieu qui vous a élus et préférés à d'autres hommes, en vous envoyant le meilleur et le plus noble des Prophètes et la meilleure religion.

«**Sa religion ne comporte aucune obligation pénible**» étant facile à pratiquer. Il ne vous a pas chargés de ce que vous ne pourriez pas accomplir sans qu'Il ne vous trouve une issue favorable et un moyen. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a-t-il pas dit: «On m'a envoyé avec la religion droite et facile à pratiquer». En envoyant Mou'adz et Abou Moussa dans une mission au Yemen, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur dit: «Annoncez aux hommes de bonnes nouvelles et ne les laissez pas fuir. Facilitez et ne créez pas de difficultés».

«**C'est la religion de votre père Abraham**» où Dieu n'a imposé aucune gêne; et la vôtre, ô musulmans, lui est pareille et ne comporte aucune difficulté. Dieu a dit ailleurs à cet égard: «**Dis: Mon Seigneur m'a mis dans la voie droite, m'a mis dans la vraie religion, le culte d'Abraham...**» [Coran VI, 161].

Qui a donné le nom de musulmans? Selon une interprétation: «-**Allah vous a donné le nom de musulmans**» et comme Ibn Abbas a avancé. Suivant une autre soutenue par Ibn Aslam, c'était Abraham en

tirant argument de ce verset: «**Seigneur, fais de nous des gens résignés à Ta volonté et fais de notre postérité un peuple soumis à tes lois**» [Coran II, 128], à savoir que le terme «soumis» en langue arabe signifie «musulmans», car l'Islam est la soumission totale à Dieu.

Quant à Moujahed, il a dit que Dieu nous a donné le nom des musulmans même dans les livres qui furent révélés avant le Coran et aussi dans ce livre, comme l'indique le verset «**Il vous l'a donné dans ce Livre**». L'auteur aussi fut de cet avis.

Al-Hareth Al-Ach'ari rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui appelle à des traditions remontant à la période antéislamique (Jahiiiah) sera l'un des damnés de la Gehénne.» Un homme demanda: «S'il a prié et jeûné?» Il lui répondit: «Même s'il a prié et jeûné. Utilisez les paroles que Dieu vous a enseignées grâce auxquelles Il vous a donné le nom de musulmans croyants et serviteurs de Dieu» ***(Rapporté par Nassaï).***

«**Afin que le Prophète soit votre témoin et que vous soyez les témoins des autres hommes**», car vous êtes une nation intermédiaire, réputée pour son équité et sa justice, et au jour de la résurrection les autres nations vous reconnaîtront comme tels, et grâce à ceci, vous serez leurs témoins. Vous témoignerez que tous les Prophètes (d'après votre Livre) ont transmis leurs messages à leurs peuples, et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- témoignera qu'il vous a communiqué le sien dont il a été chargé.

Pour cela rendez la pareille en reconnaissant cette grande faveur divine, en s'acquittant des obligations que Dieu vous a imposées, qu'entre autres, la prière consitute la principale, et faites l'aumône, versez la zaka et «**attachez-vous à Dieu**» et fiez-vous à Lui, Il est votre Maître qui vous garde, secourt et donne la victoire sur vos ennemis. Il est l'excellent Maître et le meilelur Défenseur.